

00069

Comité permanent Interétats
de Lutte contre la Sécheresse
dans le Sahel

Deutsche Gesellschaft fuer Technische Zusammenarbeit (GTZ)
GmbH



Permanent Interstate
Committee for Drought
Control in the Sahel

CILSS/GTZ

PLAN DES OPERATIONS

pour la realisation du projet

Lutte Contre la Desertification et pour le Developpement
Durable (LCD)
au
SAHEL

janvier 1990 - aout 1992

Partenaires du Projet

Les partenaires du projet sont :

la :

Deutsche Gesellschaft für Technische
Zusammenarbeit (GTZ) GmbH
Dag-Hammarskjöld-Weg 1-2
D - 6236 Eschborn
R.F.A.

et le :

Comité permanent Interétat de Lutte
contre la Sécheresse dans le SAHEL (CILSS)
B.P. 7049
Ouagadougou
BURKINA FASO

CILSS

GTZ

T A B L E D E S M A T I E R E S

Partenaires du Projet	1
Introduction	7
1. Résumé	8
2. Conception du projet	8
2.1. Situation de départ (analyse des problèmes)	8
2.2. Objectif du projet	10
2.3. Effets du projet	11
2.4. Hypothèses et risques	12
2.5. Maître d'oeuvre	13
3. Description de la phase antérieure du projet	17
4. Description de la phase actuelle du projet	21
5. Contribution du CILSS, de la GTZ et des tiers	28
6. Contrôle des rapports	30



ANNEXES

1. Analyse des groupes d'intérêts	1.1
2. Arbre de problèmes, causes et conséquences	2.1
3. Arbre d'objectifs, sous-objectifs et effets	3.1
4. Schéma de planification du projet (SPP)	4.1
5. Plan d'opération du projet	5.1
6. Liste des participants	6.1
7. Organigramme CILSS et SEE et références	7.1
8. Exemple des frais d'une conférence régionale CILSS (suivi de la Dynamique de la Désertification).	8.1

ABREVIATIONS

CILSS	Comité Permanent Interétats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel.
GTZ	Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ) GmbH.
LCD	Lutte contre la Désertification et pour le Développement Durable.
SEE	Service Ecologie et Environnement.
PA-CILSS	Programme Allemand CILSS (jusqu'en 1989).
MA-CILSS	Mission Allemande CILSS (à partir de 1989).
CT	Conseiller Technique.
SE	Secrétaire Exécutif.
DPP	Directeur de Programme et Projets.
CSEE	Chef Service Ecologie et Environnement.
CEE	Conseiller Ecologie et Environnement.
Ch. Prg.	Chargé des Programmes.
ASE	Analyste Socio-Economique.
CP	Coordinateur d'un Programme Régional majeur.
ATI	Appui Technique Italien au CILSS.
MF-CILSS	Mission Française CILSS.
USAID-CILSS	Mission USAID CILSS.

ONG	Organisation Non Gouvernementale
PMQD	Plan National Quinquennal de Développement Socio-Economique
ACDI	Agence Canadienne de Développement International
USAID	United States Agency for International Development
CTA	Centre Technique de coopération agricole et rurale
WRI	World Resources Institute
CEE	Communauté Economique Européenne
OUA	Organisation de l'Unité Africaine
PNLD	Plan National de Lutte contre la Désertification et de Développement durable
CNLD	Comité National de Lutte contre la Désertification et de Développement
PSDD	Programme régional de Suivi de la Dynamique de la Désertification
"DYNDES"	
PRSF	Programme Régional de Semences Forestières
"PARSEM"	
PRECONS	Programme Régional de Reboisement et de Conservation du Sol
PRG	Programme Régional Gaz
PAFT	Plan d'Action Forestier Tropical
GTV	Gestion des Terroirs Villageois

BF	Burkina Faso
CV	Cap Vert
GB	Guinée Bissau
GM	Gambie
ML	Mali
MR	Mauritanie
NE	Niger
SE	Sénégal
TC	Tchad
p.m.	Pour mémoire
CLUB	Club du Sahel de l'OCDE
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
UNSO	United Nations Sahelian Office
IUCN	International Union for Conservation of Nature
DEP	Direction des Etudes et de la Planification
SERS	Service d'Etudes et de Recherche Stratégique
TRI	Taux de Rentabilité Interne
CIEH	Centre Interafricain des Etudes Hydrauliques
CRDI	Centre de Recherche et de Développement International

CBLT	Commission du Bassin du Lac Tchad
ALG	Autorité du Liptako-Gourma
ABN	Autorité du Bassin du fleuve Niger
OMVS	Organisation de Mise en Valeur du fleuve Sénégal
OMVG	Organisation de Mise en Valeur du fleuve Gambie
OCI	Organisation de la Conférence Islamique
CRTD	Centre Régional de Télédétection Ouagadougou

INTRODUCTION

Le présent Plan d'Opération a été préparé par la méthode "ZOPP" ou planification de projet par objectif déterminé. Cette méthode permet d'uniformiser non seulement le processus de réflexion mais aussi la terminologie employée en même temps qu'elle facilite la communication et la coopération entre toutes les parties concernées par le projet.

Le ZOPP fait appel à une analyse des problèmes, de leurs causes et de leurs effets, à une analyse des individus, des groupes d'intérêts et des institutions concernées.

Les résultats d'analyse de notre projet sont synthétisés dans le présent document :

- les personnes et les groupes concernés par le projet : paragraphe 2.1. et tableaux, annexe 1,
- les problèmes, leurs causes et conséquences : paragraphe 2.1. et dans des schémas, annexe 2,
- les objectifs, sous-objectifs et effets : paragraphe 2.2. et 2.3. et dans schémas, annexe 3.

A l'étape d'analyse dont les résultats ont été consignés ci-dessus succède celle de la planification qui a abouti aux résultats suivants :

- la cohérence entre objectifs, résultats et activités avec leurs indicateurs : paragraphes 2.4., 2.5. et 4 et dans un schéma, annexe 4
- les opérations en détail par activités avec leurs planification en temps, responsabilité, besoins en personnel et matériaux et coûts dans un schéma, annexe 5.

LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION AU SAHEL (CILSS) ET POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

1. Résumé

Le projet pilote sous-régional "Lutte contre la désertification au Sahel" (nom en français : Programme Allemand CILSS - PAC) est réalisé depuis 1980 par le CILSS et la GTZ. Dans les deux premières phases du projet, la mission du PAC a été d'élaborer pour le CILSS des propositions d'action efficaces contre la désertification qui menace tous les pays du Sahel, de tester ces mesures de lutte contre la désertification, de fournir une assistance-conseil pour les projets et programmes en cours dans les pays du Sahel dans le domaine de la lutte contre la désertification et pour le développement durable de participer à la conception de nouveaux projets.

Dans la phase actuelle du projet, prévue pour la période 1988-1992, seule la promotion des structures de mise en oeuvre est prévue, avec pour objectif d'une part, de doter le CILSS d'un savoir-faire stratégique et conceptionnel en matière de politique du développement, ainsi que de connaissances de base rendant réalisable une lutte intégrée et efficace contre la désertification, d'autre part, de permettre au CILSS de mettre ces connaissances en oeuvre au niveau national afin de les rendre opérationnelles jusqu'au niveau du projet.

Le projet doit être réalisé avec deux experts de la GTZ envoyés en mission de longue durée (la Mission Allemande CILSS - MAC), à savoir un spécialiste chargé de conseiller directement le secrétaire exécutif du CILSS, et un conseiller du Chef du Service Ecologie et Environnement. De plus, des experts en mission de courte durée sont prévus pour résoudre les problèmes spécifiques.

2. Conception du projet

2.1. Situation de départ (analyse des problèmes).

Les états sahéliens de l'ouest de l'Afrique, avec leurs 40

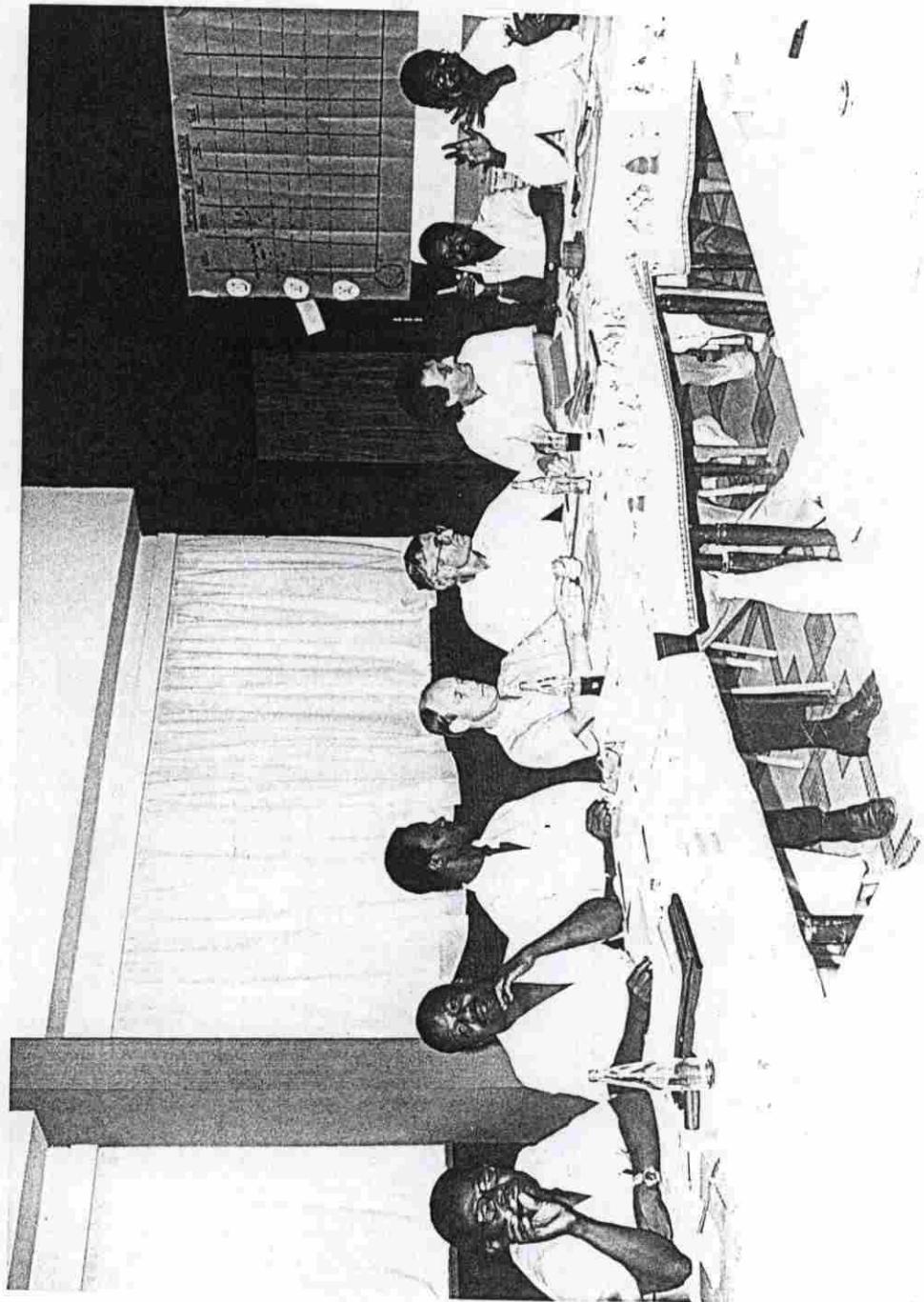
millions d'habitants environ, sont tous touchés ou menacés par la dégradation des sols allant jusqu'à une désertification. Les variations énormes des précipitations par rapport aux valeurs moyennes à long terme (un écart de 30 % par rapport à la valeur moyenne est normal dans cette zone) suffisent pour faire de cette région une zone de crise permanente.

De plus, le fort développement démographique (3 % actuellement), et l'accroissement comparativement encore plus important du cheptel, sollicitent les ressources naturelles avec une ampleur encore jamais atteinte précédemment. Les réserves de terre disponibles pour la production agricole sont largement épuisées si bien que les jachères qui seraient nécessaires sont supprimées et la population rurale a de plus en plus tendance à exploiter les surfaces en permanence, sans appliquer les techniques appropriées d'utilisation améliorée des sols. Conséquence : réduction permanente de la fertilité des sols allant jusqu'à la perte irréversible de surfaces cultivables. Sur le plateau central du Burkina Faso, il a été constaté que la diminution annuelle des terres cultivables s'était élevée à 1 % pendant les trois dernières décennies. La forte baisse des précipitations constatée entre 1972/73 et 1983/84 a encore accéléré le processus de dégradation.

La faible production agricole dans les régions subissant la désertification, liée à la mauvaise gestion des réserves de produits alimentaires et au bas niveau des échanges de produits agricoles entre régions excédentaires et régions déficitaires, ainsi qu'entre les pays de la région, provoque des déficits périodiques en produits alimentaires.

Une politique inadéquate en matière d'agriculture et de gestion des ressources, dérivant elle-même d'une absence de connaissances techniques et de réelle volonté politique, amplifie le problème.

La désertification croissante constatée dans les pays du Sahel est due à des facteurs physico-géographiques, mais aussi humains. Les approches principalement monosectorielles qui ont prévalu jusqu'à



1. La séance plénière planifie l'Atelier

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08 ⁰⁰ Introduction aux Analyse des TBs Programme de Travail	TSP : revue Activités	TB : Activités - Contexte - Approche.	TB : Activités - Ressources	
10 ⁰⁰ Analyse situation Participation	Analyses des OBJECTIFS	PO/Tableau de Bord Activités, Indicateurs Activités, Temps	TB : présentation des résultats.	
10 ³⁰ Analyse des CHOIX STRA. Participation	Revue des CHOIX STRA. TÉGORIES			
12 ⁰⁰ 12 ³⁰ 13 ⁰⁰ Jantar				
15 ⁰⁰ Analyse de la participation	Revue du TSP F + O + R	PO: Revue critique résultats / Activités	TB : Activités - Etendue - Responsable(s)	TB : présentation résultats.
16 ³⁰				Evaluation finale
17 ⁰⁰ Analyse de la participation	TSP : revue Résultats	PO/Tableau de Bord Activités : - Contenu Activités : - Approche	TB : Activités - Ressources.	Clôture
18 ³⁰				

maintenant dans le domaine du boisement n'ont pas permis d'apporter de solution globale au problème.

Certes, on constate désormais quelques approches très prometteuses dans la lutte contre la désertification, mais les connaissances sont encore incomplètes et il ne se produit pas d'échange efficace des enseignements tirés. Compte tenu de l'ampleur et du caractère sous-régional de la dégradation des ressources naturelles au Sahel, il est nécessaire qu'une coordination existe entre les pays du Sahel. Dans ce but, le CILSS et ses pays membres ont élaboré une stratégie sous-régionale de lutte contre la désertification, à partir de laquelle sont conçues les stratégies nationales. A ce jour, la mise en oeuvre a déjà commencé dans un certain nombre de projets.

La faisabilité de la lutte contre la désertification et pour le développement durable est maintenant connue au plan technique, alors que ce n'est pas encore le cas du point de vue économique.

2.2. Objectif du projet, groupes-cibles et importance dans l'optique de la politique du développement.

L'objectif du projet est le suivant :

"Le CILSS est doté du savoir-faire stratégique et conceptionnel en matière de politique du développement, ainsi que de connaissances de base rendant réalisable une lutte intégrée et efficace contre la désertification, et il est mis en position de mettre ces connaissances en oeuvre au niveau national afin de les rendre opérationnelles jusqu'au niveau du projet".

La réalisation de cet objectif doit ainsi permettre d'atteindre l'objectif global, à savoir "une lutte efficace, suffisante et durable contre la désertification est mise en oeuvre au Sahel".

Le groupe-cible indirect est la population rurale du Sahel. Le groupe-cible opérationnel pour la coopération directe est constitué par les collaborateurs du maître d'oeuvre CILSS,

principalement ceux du secrétariat exécutif et du service écologie et environnement, ainsi que les CONACILIS (représentants du CILSS au niveau national) et donc, indirectement, les gouvernements des différents pays membres. Les spécificités structurelles et les lacunes de l'organisation du CILSS sont abordées plus en détail au point 2.5. Dans le cadre de ce renforcement de l'aide aux institutions, le CILSS doit être soutenu de manière provisoire par des spécialistes, afin de pouvoir assumer de manière autonome les tâches qui lui ont été confiées à l'origine dans son mandat.

2.3. Effets du projet.

Le projet doit contribuer à créer le savoir-faire nécessaire et le "standing" de l'organisation sous-régionale CILSS, à sensibiliser les gouvernements des Etats Membres sur l'importance de la lutte contre la désertification et à engager des mesures de lutte suffisantes.

Le CILSS doit soutenir, et renforcer localement, régionalement, nationalement et internationalement, des institutions spécialisées par l'intermédiaire desquelles les ressources naturelles seront gérées de manière équilibrée et efficace et la production sera augmentée de manière nette. La productivité des sols doit être maintenue ; dans une mesure limitée, des terres abandonnées doivent être regagnées et enfin, la situation économique de la population des petits agriculteurs doit être améliorée.

Les effets du projet ne peuvent pas être chiffrés financièrement, mais leur importance pour la stabilisation des systèmes écologiques, sociaux et politiques du Sahel ne fait aucun doute. En tenant particulièrement compte des groupes économiques marginaux et de l'implication voulue des femmes dans les mesures de lutte contre la désertification, les effets du projet s'étendront aussi à ces domaines importants de la politique du développement.

A tous les niveaux, même si le degré varie d'un pays sahélien à l'autre, la volonté de collaborer à des solutions communes croît.

Au niveau local, la population d'un bassin versant se regroupe, par exemple pour planifier et réaliser des mesures de protection contre l'érosion. Au niveau national, on est parvenu à faire collaborer des institutions nationales et des organisations donatrices afin de développer des concepts communs au niveau régional (par exemple programmes globaux au Burkina Faso, au Niger et au Mali). Au niveau international, le projet a contribué de manière importante à la recherche d'approches communes de solutions par tous les pays concernés.

La volonté croissante de collaboration permet d'espérer que les participants ont compris que les solutions offertes dans chaque cas sont techniquement fructueuses, économiquement judicieuses et politiquement applicables.

2.4. Hypothèses et risques pour la réalisation des objectifs.

Dans le passé, la situation politique de l'ouest de l'Afrique a été marquée à plusieurs reprises par des tensions entre états, et même par des conflits guerriers (entre autre, guerres entre le Burkina Faso et le Mali). Toutefois, cela n'a jusqu'à maintenant que peu entravé le travail du CILSS.

L'objectif du projet et les résultats ont été définis selon l'hypothèse qu'un fort soutien politique serait accordé à la protection des ressources naturelles et à la lutte contre la désertification. En d'autres termes, la LCD est et demeure une priorité des Etats Membres du CILSS et leurs politiques dans d'autres secteurs, en particulier dans le domaine de la sécurité alimentaire, convergent avec la politique dans le domaine de la LCD.

Pour que la coopération avec le CILSS soit fructueuse, il faut que les pays membres continuent de soutenir l'organisation et soient d'accord pour accepter des propositions élaborées au niveau sous-régional et visant à résoudre les problèmes de lutte contre la désertification et de gestion des ressources naturelles, en faisant preuve d'une volonté politique claire de lutte contre la

désertification.

Il y a un risque que l'appui RFA/GTZ se concentre sur la seule tâche du CILSS de rechercher un nouvel équilibre écologique du Sahel (LCD) et que le soutien des bailleurs de fonds aux tâches de l'organisation et leur politique d'aide dans les Etats Membres du CILSS ne soient pas assez coordonnées.

Un autre risque lié au projet est le fait que ce dernier offre certes la possibilité de donner des impulsions pour la réalisation de nouvelles approches de projets, mais qu'à partir d'un certain point, le développement de ces nouvelles approches devra être poursuivi de manière autonome par les Etats Membres.

Grâce à une coopération étroite entre ce projet et le PAROC, les risques de chevauchements entre les deux projets soutenus par la RFA/GTZ devraient être évités.

En tenant compte des expériences faites jusqu'à maintenant avec le CILSS, l'objectif ambitieux du projet peut être atteint, si une concentration nette des activités de projet a lieu dans le domaine de l'assistance-conseil en matière d'organisation et si les différents bailleurs de fonds se mettent d'accord avec le CILSS sur un soutien coordonné et concerté de la LCD et du développement dans les pays sahéliens.

2.5. Maître d'œuvre du projet.

Après la sécheresse dramatique de 1972/73 au Sahel, le CILSS a été fondé en septembre 1973. Il regroupe le Burkina Faso, la Gambie, la Guinée Bissau, le Cap Vert, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad.

Au cours des premières années qui ont suivi la création (1973 à 1976), les tâches prioritaires du CILSS ont porté sur l'aide d'urgence, principalement l'organisation de l'aide alimentaire.

De 1977 à 1982, le CILSS s'est consacré à la mobilisation de

moyens pour des projets de développement (plus de 600) ainsi qu'à la réalisation de projets régionaux.

Après une période consacrée à des analyses d'ensemble et à des contrôles de résultats (1982 à 1984), une restructuration du CILSS a eu lieu en 1985.

La structure voulue intentionnellement légère peut, en cas de besoin et pour assumer ses tâches, faire appel à des experts nationaux externes qui travaillent alors pour des missions de durée courte et déterminée. Ce schéma permet d'éviter un gonflement trop important de la structure du CILSS et donc une trop grande charge pour son budget.

Après la restructuration, le CILSS a choisi d'adopter une gestion par objectifs. Chaque service est responsable d'un domaine (voir en annexe l'organigramme du CILSS et les exemples tirés du programme de travail détaillé), mais travaille en cas de besoin avec d'autres services. Le secteur de la lutte contre la désertification est pris en charge par le "service écologie et environnement" ; c'est la raison pour laquelle un des deux experts détachés est affecté à ce service. Du point de vue de la réalisation technique des mesures de lutte contre la désertification (par exemple projets pilotes), il est judicieux de s'associer à ce service.

L'autre expert est affecté comme conseiller direct du secrétaire exécutif du CILSS et renforcera les possibilités d'influencer les conditions politiques d'ensemble de la lutte contre la désertification et pour le développement durable.

Deux experts africains seront formés dans le service écologie et environnement. Il est prévu qu'à la fin de leur intervention au CILSS, ils travailleront dans leurs administrations nationales.

Pour la coopération dans le secteur de la lutte contre la désertification, on peut considérer, conformément au mandat en vigueur du CILSS, que le maître d'œuvre a les fonctions

permanentes suivantes :

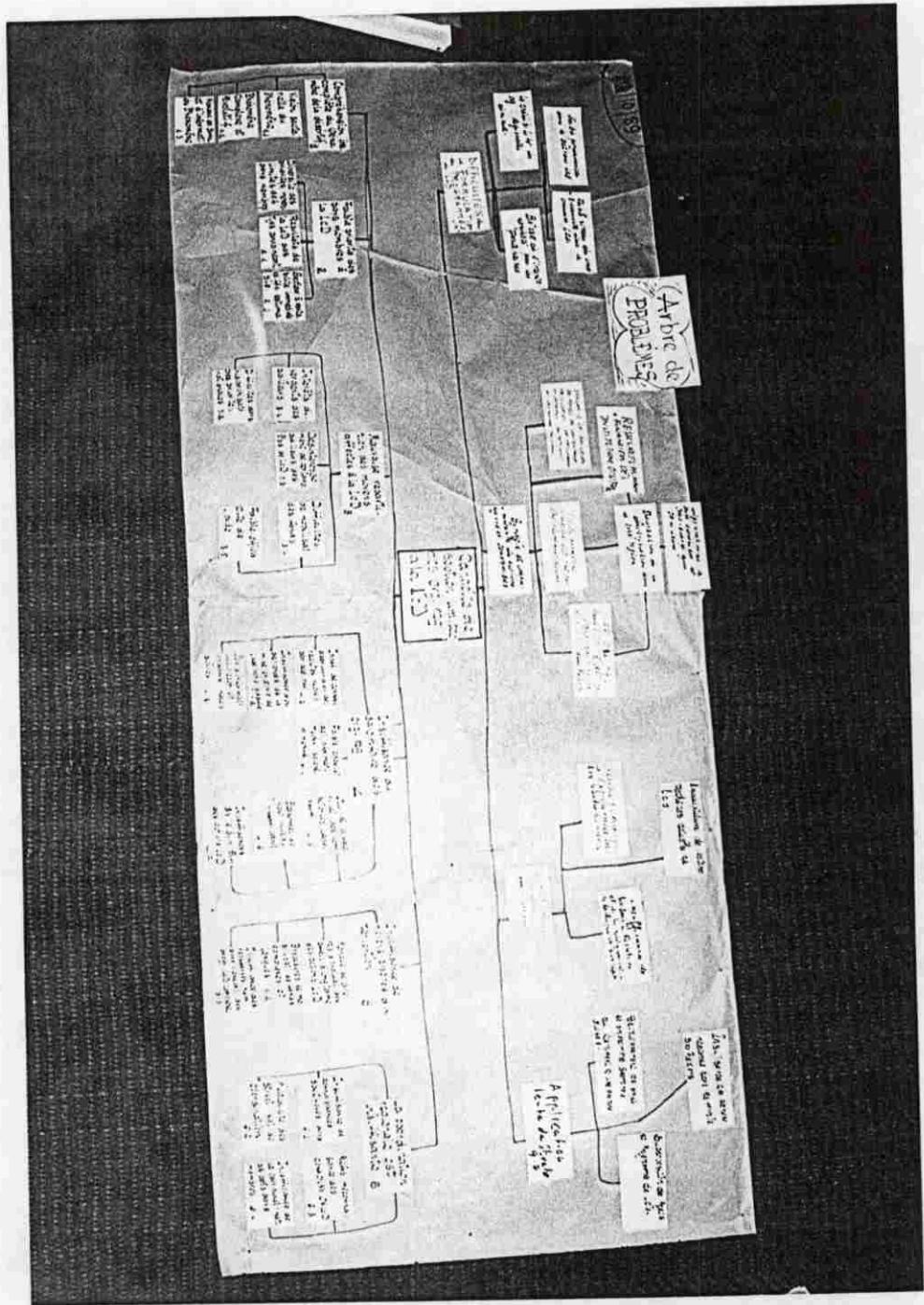
- rôle d'initiateur et d'animateur ainsi que plate-forme pour le débat politique et la discussion des politiques de développement au niveau des gouvernements des pays du Sahel, et avec le donateur, pour le renforcement de la lutte contre la désertification
- élaboration d'une politique, de stratégies et de concepts adéquats ainsi que de conditions de base pour la faisabilité de la lutte contre la désertification et d'un développement durable.
- appui à l'élaboration de plans et de programmes d'action, à l'identification, aux études de faisabilité, à la planification et à la réalisation de mesures concrètes de lutte.
- influence active sur les gouvernements des pays membres du CILSS dans le but de mettre en oeuvre et de rendre opérationnel le travail de base du CILSS, en descendant jusqu'au niveau des projets.
- service central d'information (active et passive) pour les connaissances spécialisées en matière de lutte contre la désertification.

Pour que le CILSS soit en mesure d'assumer ces fonctions, il faut remédier aux faiblesses suivantes :

- jusqu'à maintenant, le CILSS n'est pas parvenu à convaincre les pays membres de l'importance d'une lutte très renforcée contre la désertification, car il lui manque entre autre les données chiffrées nécessaires pour appuyer son argumentation
- le CILSS ne dispose pas de la capacité suffisante pour jouer de manière efficace le rôle de "réservoir d'idées" et de catalyseur, et prendre des initiatives de manière décidée

3. Un groupe de travail





4. Les problèmes, causes et conséquences multiples

- du fait du manque de contact avec la base (des projets), le CILSS ne dispose pas des informations nécessaires pour déceler à temps les problèmes brûlants et pour introduire ceux-ci dans la discussion politique
- les aspects techniques de la lutte contre la désertification ont été expliqués ces dernières années par une série de projets-pilotes mais les expériences ne sont pas suffisamment diffusées. On manque aussi de connaissances sur les aspects sociaux et économiques
- jusqu'à maintenant, il n'existe dans aucun pays des expériences suffisantes sur la mise en oeuvre d'une approche du type "programmes globaux"
- jusqu'à maintenant, il n'y a pas non plus suffisamment de personnel formé et expérimenté pour préparer de telles approches complexes de projets. Un des rôles du CILSS peut être de constituer un fonds d'expériences et une réserve de consultants en recrutant des experts locaux
- les critères de jugement et d'évaluation des investissements dans le domaine des ressources naturelles manquent encore d'uniformité et sont insuffisants.

Malgré quelques faiblesses, la coopération entre les partenaires du projet semble nécessaire et utile pour toutes les parties :

- la protection des ressources naturelles et la sécurité alimentaire sont des domaines pour lesquels la coopération ne peut pas se limiter au niveau national, du fait de leur importance suprarégionale et de leur dimension internationale. L'approche régionale est donc indispensable pour réaliser les projets bilatéraux et les compléter
- dans le domaine de la désertification, les projets doivent être poussés en avant par des approches stratégiques et politiques transnationales (=dialogue politique). Ceci n'est possible qu'en

faisant intervenir une organisation telle que le CILSS

- les informations collectées, leur exploitation et leur diffusion doivent augmenter l'efficacité de la coopération bilatérale dans le domaine de la désertification
- le contrôle des résultats des approches classiques de projets, fait entre 1982 et 1984 par le CILSS (= "bilans programmes"), a très clairement démontré la nécessité de développer de nouvelles approches de projets. La coopération avec le CILSS doit permettre de développer et de tester de nouvelles formes de projets (comme cela se produit déjà dans le cas du programme global Sahel-Burkinabè, approches multisectorielles, participation de la population, coordination améliorée, etc...)

3. Description des phases précédentes du projet

3.1. Mesures déjà prises et relations avec d'autres projets.

Le projet remonte au "Plan d'action" de la Conférence sur la désertification (UNCOD) de Nairobi en 1977. Le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne avait alors donné son accord pour renforcer son engagement dans la lutte contre la désertification. Dans ce but, il convenait de développer, de tester et de diffuser, en étroite collaboration avec des projets déjà existants, des procédés d'utilisation des sols ménageant les ressources naturelles. Le projet a tout d'abord été conçu en tant que "programme allemand pour le Sahel", sous responsabilité exclusivement allemande, sans maître d'oeuvre dans le pays partenaire. C'est seulement en cours de réalisation que les liens avec le CILSS se sont renforcés.

Le but du projet était :

- d'élaborer, pour l'organisation partenaire, des propositions d'action efficaces contre la désertification menaçant tous les pays du Sahel,

- de tester ces mesures de lutte contre la désertification,
- de fournir une assistance-conseil aux projets et programmes en cours dans les pays du Sahel dans le domaine de la lutte contre la désertification,
- de participer à la conception de nouveaux projets.

Dans la seconde phase du projet (1984-1988), les travaux se sont concentrés, en plus des activités de la première phase, sur les mesures suivantes :

- coopération renforcée avec le CILSS, en particulier dans le cadre de l'élaboration et la diffusion d'une stratégie régionale de lutte contre la désertification, de la mise sur pied des plans directeurs nationaux ainsi que par l'assistance offerte pour préparer et réaliser des séminaires nationaux et régionaux,
- réalisation d'une documentation complète sur les aspects techniques de la lutte contre la désertification
- diffusion d'informations concernant la lutte contre la désertification (films, publications de vulgarisation scientifique, etc...).

Durant les premières phases, le problème de la forte croissance démographique, qui est étroitement lié à la désertification, a été mis entre parenthèses, de même que la rentabilité des mesures de protection des ressources naturelles. Dans un premier temps, la solution du problème a été étudiée sur le plan de l'organisation technique, avant ensuite de voir comment mettre ces solutions en oeuvre au coût le moins élevé possible.

Dans la seconde phase, une stratégie régionale de lutte contre la désertification a été élaborée sur la base des recommandations du "Séminaire régional sur la désertification au Sahel" de Nouakchott. Cette stratégie a engendré la mise sur pied de cinq plans directeurs de lutte contre la désertification au plan

national, dans la conception et dans l'élaboration desquels le PAC a été impliqué aussi bien financièrement qu'humainement, en détachant plusieurs collaborateurs.

3.2. Le contrôle de l'état d'avancement du projet effectué par la GTZ en octobre 1987 a montré que, si la faisabilité des mesures de lutte contre la désertification était prouvée au plan technique et organisationnel, elle ne l'était pas encore du point de vue économique. En particulier, un certain nombre de techniques transférables ont été testées, des approches organisationnelles ont été développées et une série de projets prometteurs de lutte contre la désertification a été mise en route. Le contrôle sus-mentionné a en outre souligné la possibilité concrète du CILSS d'analyser de nouvelles expériences au niveau du Sahel et de donner une identité sahélienne aux stratégies et plans s'appuyant sur ces expériences. Afin de réaliser ce potentiel, le CILSS devrait continuer le développement organisationnel commencé pendant ces dernières années. Bien que l'institution ait fait beaucoup de progrès, on a constaté le besoin de parer à quelques problèmes complexes :

- faiblesses au niveau de l'organisation : faiblesses de la structure de communication au sein de l'organisation et avec les Etats Membres, difficultés à établir des priorités concernant des actions de LCD et un processus de concertation avec les bailleurs de fonds,
- impasses budgétaires concernant le financement des experts en mission de courte durée pour engager et effectuer le transfert de la stratégie régionale de la LCD,
- problèmes internes au niveau de la réalisation du travail : manque d'expérience dans le domaine du conseil politique et méthodes d'évaluation mal adaptées aux investissements dans le domaine des ressources naturelles.

3.3. Conformément aux recommandations de l'équipe qui a effectué le contrôle de l'état d'avancement, les divers projets pilotes suivis

jusqu'à maintenant par le PA-CILSS ont été entre temps transformés en projets bilatéraux. Etant des projets de référence de LCD du CILSS comme le PSB avec le MED/Djibo, le PATECORE et le PNGTV au Burkina Faso, le CILSS/MA-CILSS devraient suivre et appuyer certains de ces projets.

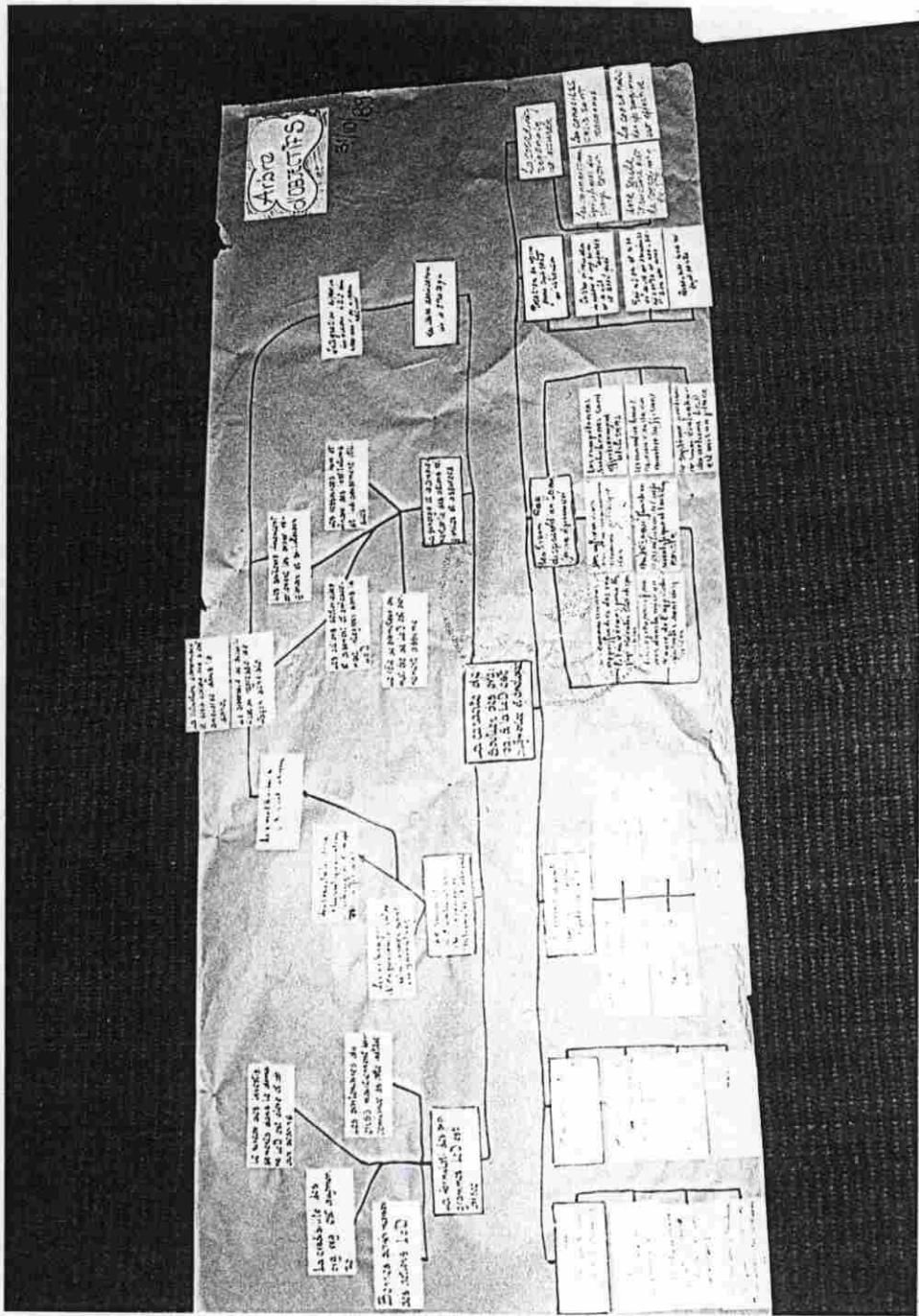
4. Description de la phase actuelle du projet.

Pour atteindre les objectifs du projet (voir paragraphe 2.2.), le projet intervient à deux niveaux au sein du CILSS :

- avec un conseiller technique auprès du Secrétaire Exécutif et,
- avec un conseiller écologie et environnement dans le Service Ecologie et Environnement (SEE). Ce service est responsable des actions de Lutte contre la Désertification et Développement durable (LcD).

Le projet a formulé quatre résultats pour la phase actuelle :

1. Une procédure pour intégrer le savoir-faire du CILSS à l'identification, à la formulation et au suivi-évaluation des projets LcD est installée et fonctionne.
 2. Des critères de factibilité socio-économique des mesures LcD sont définis pour les conditions du Sahel et sont appliqués par le CILSS et les pays.
 3. Le CILSS s'est doté d'un système de collecte, d'analyse et de diffusion d'expériences et données dans le domaine de la LcD et peut utiliser ce système efficacement et le développer davantage.
 4. Le CILSS a des capacités durables pour transformer son savoir-faire stratégique et conceptionnel de politique dans une lutte intégrée contre la désertification et pour le développement et utilise ces capacités.
- Les activités du projet au CILSS, dont l'organigramme est annexé, s'articulent autour de ces résultats avec les activités suivantes.



5. Les objectifs et les effets doivent répondre aux problèmes

R.2. Des critères de faisabilité économique des mesures Lcd sont définies pour les conditions du Sohrl et sont applicables par le C.I.S.S.L aux pays membres.

R.4 Le C.I.S.S.L est donc d'un système de collecte d'informations et de diffusion d'expériences et de connaissances dans le domaine de la Lcd et peut utiliser ce système efficacement et le développer davantage ?

U.1 Concevoir un cadre de référence méthodologique pour la faisabilité économique des mesures Lcd.

U.1. Mettre en place un réseau fonctionnel de collecte d'informations sur les réalisations Lcd.

U.2 Développer le cadre de référence aux échelles nationales dans chaque pays membre l'organiser de manière à faciliter le cadre de référence pour rapporter à l'évolution de la Lcd dans le Sohrl.

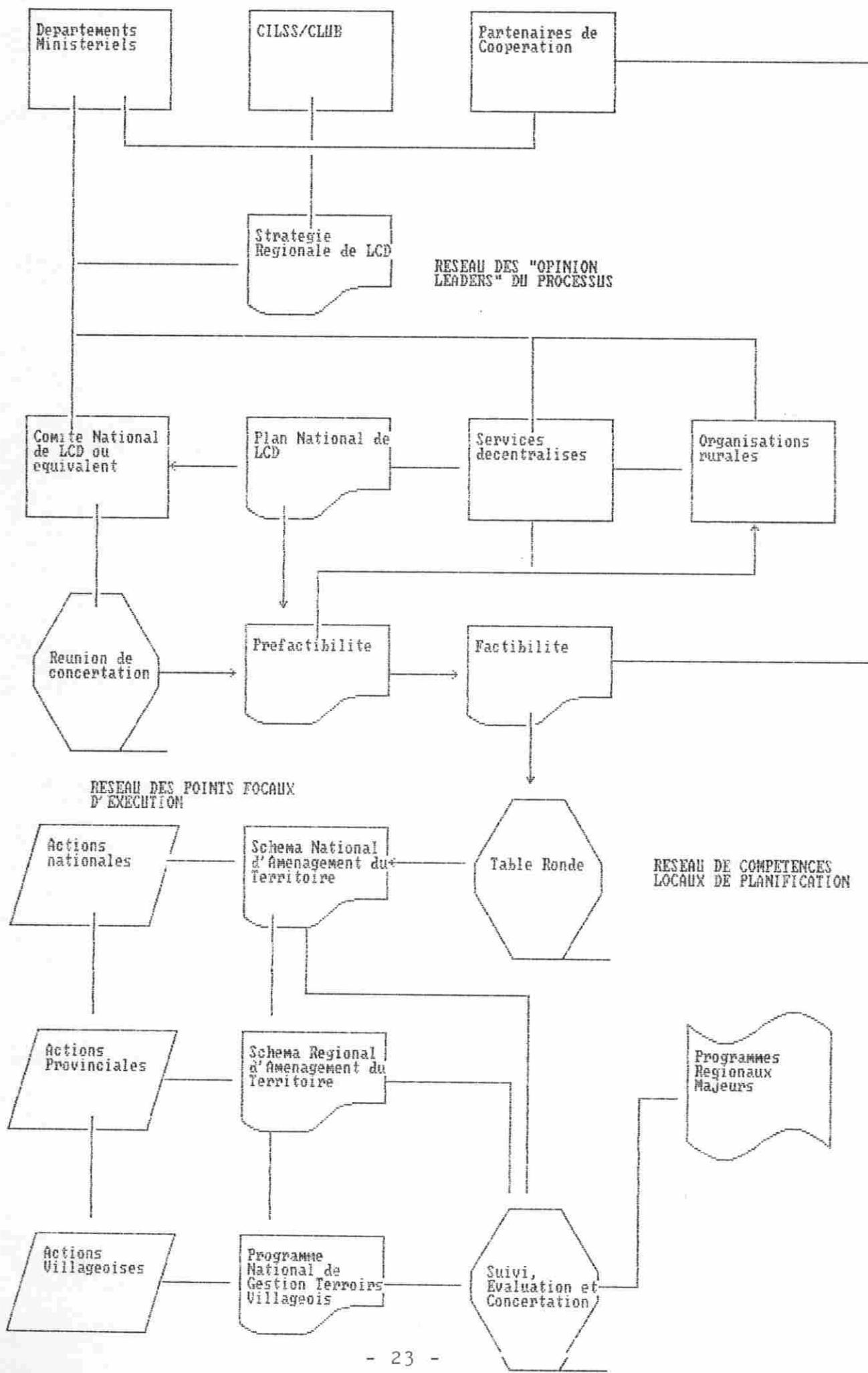
U.2. Organiser et diffuser les informations sur les réalisations Lcd

RESULTAT 1 Une procédure pour intégrer le savoir-faire du CILSS à l'identification, à la formulation et au suivi-évaluation des projets LcD est installée et fonctionne (voir annexes 4 et 5)

Le concept de LcD et le savoir-faire du CILSS ne sont pas encore assez connus par les Etats. Pour remédier à cela, le CILSS identifie la demande d'appui auprès des Etats-membres par des missions et des réunions sur le processus de LcD (voir Fig. 1).

Le processus LcD est l'opérationnalisation des stratégies et des orientations de LcD à travers l'élaboration des plans nationaux LcD, l'établissement de comités nationaux LcD, l'organisation des réunions de concertation et la mise en oeuvre de programmes-pilotes nationaux LcD. Les réunions servent, tant au niveau national que local, de cadre pour des décisions sur les actions LcD à entreprendre.

Aux niveaux national et régional, nous appuyons la planification dynamique de PNLcD et ses interactions avec le PNQD ou Plan National de Développement triannuel glissant. Schémas d'aménagement et plans de développement régionaux pour une meilleure concertation et décision font également partie de nos priorités. Nous appuyons surtout le circuit d'information du processus LcD (Fig. 1) (ONG, bailleurs de fonds, organisations rurales et services nationaux entre autres) par des consultations pour des études de préfactibilité de projets nationaux pilotes LcD et programmes régionaux majeurs et des tables rondes avec les bailleurs de fonds.



RESULTAT 2 Des critères économiques et techniques pour la préparation des mesures LcD sont définis pour les conditions du Sahel et sont appliqués par le CILSS et les pays (voir annexes 4 et 5)

Pour pouvoir décider et se concerter, il faut des objectifs. Pour atteindre ces objectifs, il faut les décrire de manière exacte. Souvent, les objectifs contiennent seulement l'objet et la direction du changement voulu. Les objectifs peuvent ainsi être mal interprétés par les autres (planificateurs/analystes etc...).

Pour cela, il faut bien spécifier les objectifs et les transformer en critères. Ces critères doivent donner une image claire et compréhensible de l'objectif, et doivent pouvoir être mesurés, c'est-à-dire que nous devons pouvoir dire qu'un objectif est plus ou moins réalisé. Mesurer n'est pas quantifier. Quantifier signifie à quel taux se chiffre exactement l'objectif réalisé. Ces critères doivent être complètement opérationnels et ne doivent pas prêter à un double-comptage ou à équivoque.

En plus, nous définirons un cadre de référence méthodologique (TRI, méthode des effets, évaluation multicritère : aspect foncier entre autres, audit des ressources naturelles ...). Le manque d'un tel cadre adapté aux conditions sahéliennes oblige actuellement les Etats à s'adapter à la multitude des cadres des bailleurs de fonds sans pouvoir y mettre des priorités. Dans une première phase, nous visiterons des projets pour définir et tester les critères et la méthodologie et en discuter dans un atelier régional. Dans une deuxième phase, nous adapterons le cadre aux réalités des différents pays avec des groupes de travail nationaux. Dans une troisième phase, nous en discuterons avec les donateurs, ONG et organisations rurales et les diffuserons à tous les partenaires au développement. Dans une quatrième phase, nous assurerons un mécanisme évolutif d'actualisation du cadre après la fin du projet.

Le critères et la méthode d'évaluation doivent être assez flexibles

afin de permettre une extrapolation des tests et des projets-modèles et être représentatifs sur une vaste zone. Des données sur les exploitations et terroirs sont rassemblées avec des notes techniques et rapports d'avancement des projets-clés tels que le PATECORE, le PSB, le PTN, le PMA etc.

RESULTAT 3 Le CILSS s'est doté d'un système de collecte, d'analyse et de diffusion d'expériences, de données dans le domaine de la LcD et peut utiliser ce système efficacement et le développer davantage (voir annexes 4 et 5)

Pour pouvoir définir des objectifs et des critères de LcD, nous devons connaître les réalités et possibilités techniques et de gestion au niveau des provinces (dénomination au Burkina Faso, arrondissements au Niger ou cercles au Mali) et des villages. Il existe déjà l'ouvrage "Le Sahel en lutte contre la désertification - Leçons d'expériences". Cet exercice de collecte et de diffusion d'informations est un succès, mais il est ponctuel et partiel. Il nous faut institutionnaliser et dynamiser un tel échange. Pour cela, nous identifions, en coopération avec les CONACILSS, des points focaux nationaux (Direction d'Etude et de Planification, Projets) qui collectent des rapports chez des responsables de projets-clés ou programmes-modèles.

Ces points focaux bénéficieront d'indemnités, de fournitures de bureau, carburant et de per diem pour collecter les informations. Ces informations seront traitées et analysées par la cellule informatique du SEE. Le CILSS diffusera ces informations avec les données du fonds documentaire du SEE aux points focaux, qui à leur tour les diffuseront aux projets-clés et autres intéressés. Au terme d'un an, nous allons évaluer ce réseau sur sa "fonctionnalité".

Nous allons coopérer avec plusieurs réseaux et institutions : R3S, PRECONS, ONG, suivi ressources pastorales, et le programme régional majeur du CILSS de suivi de la Dynamique et de la Désertification, WRI, CTA, FAO et universités seront sollicités suivant leurs spécialités.

RESULTAT 4 Le CILSS a des capacités durables pour transformer son savoir-faire stratégique et conceptionnel de politique dans une lutte intégrée contre la désertification et pour le développement et utilise ces capacités (voir annexes 4 et 5)

La stratégie élaborée par les Etats membres avec l'appui du CILSS est un document qui ne se veut pas figé. Une fois élaborée, la stratégie doit être enrichie et les plans et les actions qui en sont issus constamment ajustés. Cet ajustement se fait sur la base des échanges d'informations entre le terrain et les autres niveaux administratifs de façon dynamique, c'est à dire s'adaptant aux conditions évolutives.

Dans le cadre de l'application de la stratégie régionale et pour la matérialisation des plans nationaux de lutte contre la désertification, le CILSS apportera un soutien en assistance technique (appui en consultation), formulation de dossiers de faisabilité des projets et programmes LcD.

En outre, pour tenir compte de la dimension transnationale de la désertification et pour compléter les initiatives nationales, le CILSS s'attachera à la mise en oeuvre de projets régionaux majeurs.

Pour élargir la réflexion, il sera créé un réseau de compétences. Ce réseau sera constitué de compétences sahéliennes. Le SEE veillera constamment à la sélection de ces compétences afin d'arriver à un centre d'excellence en matière de LcD. Ces compétences contribueront, non seulement par des échanges croisés, à l'enrichissement de la stratégie LcD existante, mais aussi à l'amélioration de la performance des actions LcD. Quant au perfectionnement, il se fera à partir des voyages d'études, des stages de courte durée et par l'élaboration de brochures à base d'expériences vécues dans les différents pays.

5. Contribution du CILSS, de la GTZ et des tiers.

Les activités de LcD sont multi-donateurs, c'est-à-dire que la GTZ renforce les moyens de fonctionnement et de travail du SEE, le service responsable de la Lutte contre la Désertification et pour le Développement durable au Sahel (LcD) . Les autres activités : réunions, ateliers, programmes, études, séminaires etc, sont prises en charge en coopération avec d'autres donateurs tels que la CEE, l'OUA, l'USAID, l'ACDI, les Pays-Bas, la Suisse, l'Italie, le Danemark etc. Le plan d'opérations indique globalement (tableau 1) par activité quels sont les financements des autres donateurs en attendant le conseil des Ministres du CILSS en février 1990 pour des informations plus précises.

En général, les activités du projet LcD ou MA-CILSS sont des activités d'appui à la concertation et à la formation pour rechercher la synergie et l'amélioration des performances des actions LcD au moyen de réunions, d'ateliers, d'études et de publications conjointes avec les autres partenaires. Le projet MA-CILSS ne se substitue pas aux organismes nationaux et agit seulement pour harmoniser les interventions au niveau régional.

Une comptabilité au sein du CILSS et des contacts fréquents avec les autres donateurs du CILSS assurent une coopération et des contributions transparentes. De plus, le CILSS met à la disposition du projet une assise institutionnelle régional des locaux de travail, des cadres et des services administratifs, financiers et de protocole (organisation de réunions et contacts administratifs avec les états-membres).

Tableau 1 : La participation financiere de quelques donneurs au LCD en 1.000.000 FCFA dans la periode 1990 - 1992

Dona- teur '90 '91 '92 s-total	Programme LCD											Total
	PNLD CV	PNLD GM	PNLD GB	PNLD SE	PSDD (DYN DES)	PRSF (PAR SEM)	PRE- CONS	LCD proc- cessus	PRG	PAFT BF	GTV	
ATI- '90												
CILSS '91												
'92												
s-total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ACDI '90		8	4,8		8,5							
'91	0	0			(14,5)							
'92	0	0			(12,7)							
s-total	0	8	4,8	0	8,5	0	0	0	0	0	0	21,3
CEE '90							85		1650			
'91							0		625			
'92							0		625			
s-total	0	0	0	0	0	0	85	0	2900	0	0	2985
Club '90	0,00											
Sahel '91	0											
'92	0											
s-total	0,00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,00
France '90						6,9						
'91						0						
'92						0						
s-total	0	0	0	0	0	6,9	0	0	0	0	0	6,9
MA- '90	5,4			10,9					44,2			
CILSS '91	0			5					55			
'92	0			5,3					44			
s-total	5,4	0	0	21,2	0	0	0	143,	0	50	0	219,
MF_ '90			4,7									
CILSS '91			0									
'92			0									
s-total	0	0	4,7	0	0	0	0	0	0	0	0	4,7
PAYS- '90						16,8					7,5	
Bas '91						0					7,7	
'92						0					4	
s-total	0	0	0	0	0	16,8	0	0	0	0	19,2	36
PNUE '90						0						
'91						0,00						
'92						0,00						
s-total	0	0	0	0	0	0,00	0	0	0	0	0	0,00
UNSO '90						0						
'91						0,00						
'92						0,00						
s-total	0	0	0	0	0	0,00	0	0	0	0	0	0,00
USAID '90	11,6	7,8	9,6	3,6								
'91	0	0	0	0								
'92	0	0	0	0								
s-total	11,6	7,8	9,6	3,6	0	0	0	0	0	0	0	32,6
Sous- '90	17,0	15,8	19,1	14,5	8,5	23,7	85	44,2	1650	50	7,5	0
total '91	0	0	0	5	0,00	0	0	55	625	0	7,7	0
'92	0	0	0	5,3	0,00	0	0	44	625	0	4	0
Total	17,0	15,8	19,1	24,8	8,50	23,7	85	143,	2900	50	19,2	3306

..-CILSS : Misions d'appui integrees au CILSS

0,00 : pro memoire

() : financement a demander

6. Contrôle et rapports.

6.1. Contrôle par la GTZ et le CILSS

Le département 1010 de la GTZ effectue des missions périodiques de supervision. Le chargé du projet et le conseiller dans les domaines de la planification et du développement de la GTZ feront des rapports d'avancement à chaque mission. La direction des programmes et projets est chargée des activités du projet au sein du DPP. Tout le projet est sous le contrôle du Secrétaire Exécutif du CILSS.

6.2. Calendrier des rapports

Le projet doit rédiger tous les six mois et à partir du 1er janvier 1990, un rapport en langue allemande pour la GTZ et un rapport en langue française pour le CILSS.

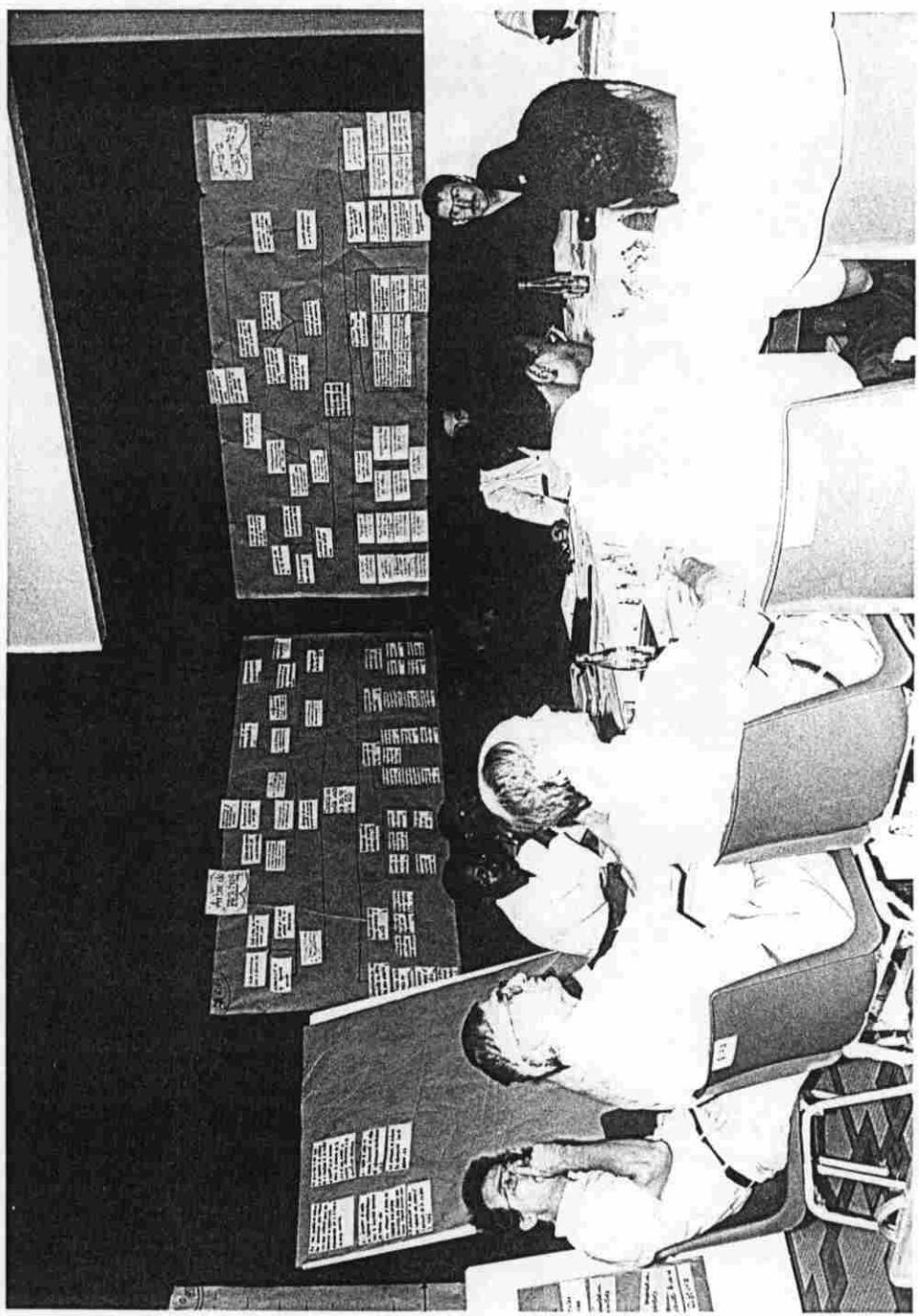
6.3. Evaluation du projet

Il est prévu qu'en janvier 1992 le projet soit évalué afin de pouvoir analyser sa situation et prendre des orientations nouvelles, si nécessaire. Les résultats de cette évaluation seront respectés dans l'adaptation du plan d'opération et serviront comme base de préparation d'une éventuelle troisième phase.

6.4. Actualisation du plan d'opération

Après l'évaluation du projet, le plan d'opération sera adapté à une éventuelle deuxième phase de prolongation de ce projet.

Tous les douze mois, le plan d'opération doit recevoir une mise à jour, surtout l'annexe "Planification des activités" et "Emploi du temps" (voir tableau 2).



7. La séance plénière évalue l'avancement de l'atelier de travail



8. L'équipe après l'Atelier, prête pour l'action

ANNEXE 1

ANALYSE DES GROUPES D'INTERET

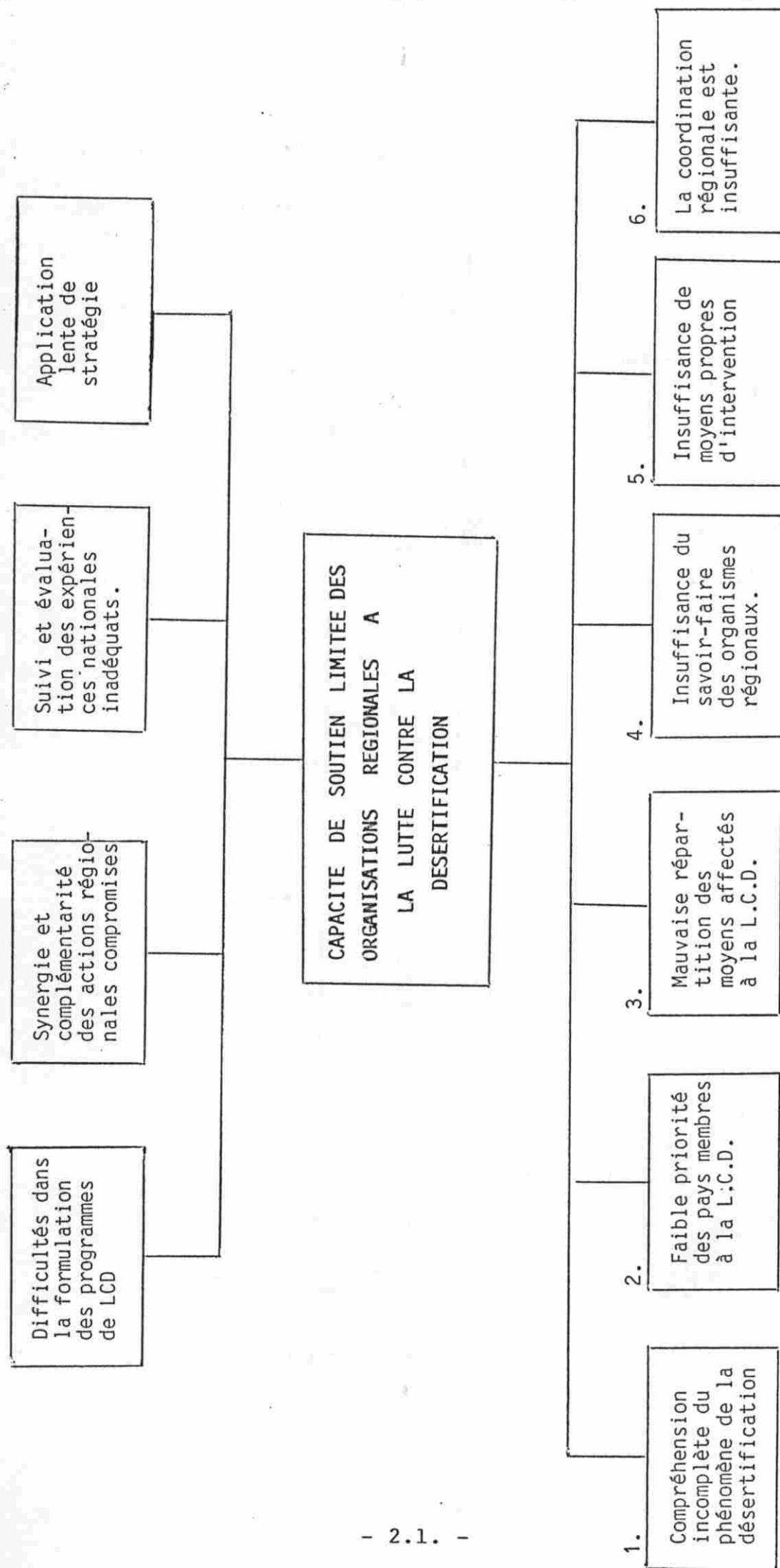
POPULATIONS CONCERNÉES	ETATS MEMBRES	ORGANISMES D'ETAT DES PAYS MEMBRES	DONATEURS	ORGANISMES DE DEVELOPPEMENT		
				INTERNATIONAUX	REGIONAUX	O.N.G.
1. <u>PAYSANS</u>	1. BURKINA FASO • Agriculteurs • Eleveurs • Pêcheurs • Artisans • Chasseurs	1. DEPARTEMENTS MINISTERIELS • Agriculture • Elevage • GUINEE BISSAU • MALI • MAURITANIE 2. ASSOCIATIONS PAYSANNES 3. FEMMES (+ ORGANISATIONS ♀)	1. BANQUE MONDIALE 2. C.E.E. 3. O.C.I. 4. PNUD 5. RFA 6. AUTRES MINISTERES 7. NIGER 8. SENEGAL 9. TCHAD 4. JEUNES RURAUX (Etabl. Scolaires) 5. COMMUNAUTES URBAINES (Commerçants bois, Consommateurs) 6. LEADER D'OPINIONS EN MILIEU RURAL	1. CLUB DU SAHEL 2. PNUE 3. UICN 4. IUFRO 5. UNSO 6. FRANCE (CCCE, FAC etc...) 7. USA (USAID...) 8. CANADA (CRDI, ACDI etc...) 4. INSTITUTIONS DE RECHERCHE ET DE FORMATION. 5. CONACILSS 6. C.N.L.C.D.	1. CILSS 2. ALG 3. CBLT 4. ABN 5. OMVG 6. OMVS 7. CIEH 8. CRTO 9. SUISSE 10. PAYS BAS 11. ITALIE	1. ONG NATIONAUX 2. ONG DU NORD 3. ONG DU SUD 4. SERVICES DES VOLONTAIRES.

CONCERNES	INTERETS / C.I.L.S.S. L.C.D.	INQUIETUDES	CONFLITS OBSERVATIONS
POPULATIONS		Abaissement des nappes phréatiques Déficit alimentaire Dégénération du milieu Exode rural Perte de droits fonciers	Compétition pour l'espace (entre migrants et locaux, entre éleveurs et agriculteurs).
1. PAYSANS			
. Agriculteurs	-Préservation et amélioration du potentiel productif - Amélioration revenus - Maintien cohésion sociale		
. Éleveurs	- Sécurisation de l'élevage - Augmentation du revenu - Réduction des conflits	Diminution des ressources fourragères Destruction de leur mode de vie Arrêt de la transhumance Nord-Sud.	
. Pêcheurs	- Pérennité des eaux de surface - Accès aux eaux de surface - Augmentation des revenus de pêche - " stocks	Assèchement des mares, fleuves,etc.. Diminution des revenus Insécurité alimentaire.	
. Artisans	- Maintien de leurs matières premières - Maintien des revenus	Perte de pouvoir d'achat chez leurs clients	
. chasseurs	- Maintien de la faune et espaces rares - Augmentation des revenus tirés de la chasse.	Disparition des espaces rares Feux de brousse	
2. ASSOCIATIONS PAYSANNES	- Reconnaissance de leur personnalité morale - Amélioration de leurs conditions de vie - Premiers bénéficiaires des projets - Appui technique et financier + encadrement - Accès au crédit et à la technologie adaptée - Accès aux circuits de commercialisation/ transport. - Accès aux soins de santé.	Faiblesse du pouvoir de l'encadrement de l'Etat Ne pas pouvoir se développer.	
3. FEMMES	- Reconnaissance de leur identité juridique - Allègement du travail pour eau recherche bois de feu - Amélioration des soins de santé, couverture sanitaire.	Augmentation charges W.	
4. JEUNES	- Education formelle / informelle - Emploi - Pouvoir d'achat	Exode ? Chômage Ignorance Maladie.	
5. COMMUNAUTES JURBAINES	- Approvisionnement régulier bois chauffe bois d'œuvre - Approvisionnement en produits céréaliers animaux		
6. LEADERS D'OPINIONS	- Développement communautaire - Faire avancer les idées de l'Etat.		

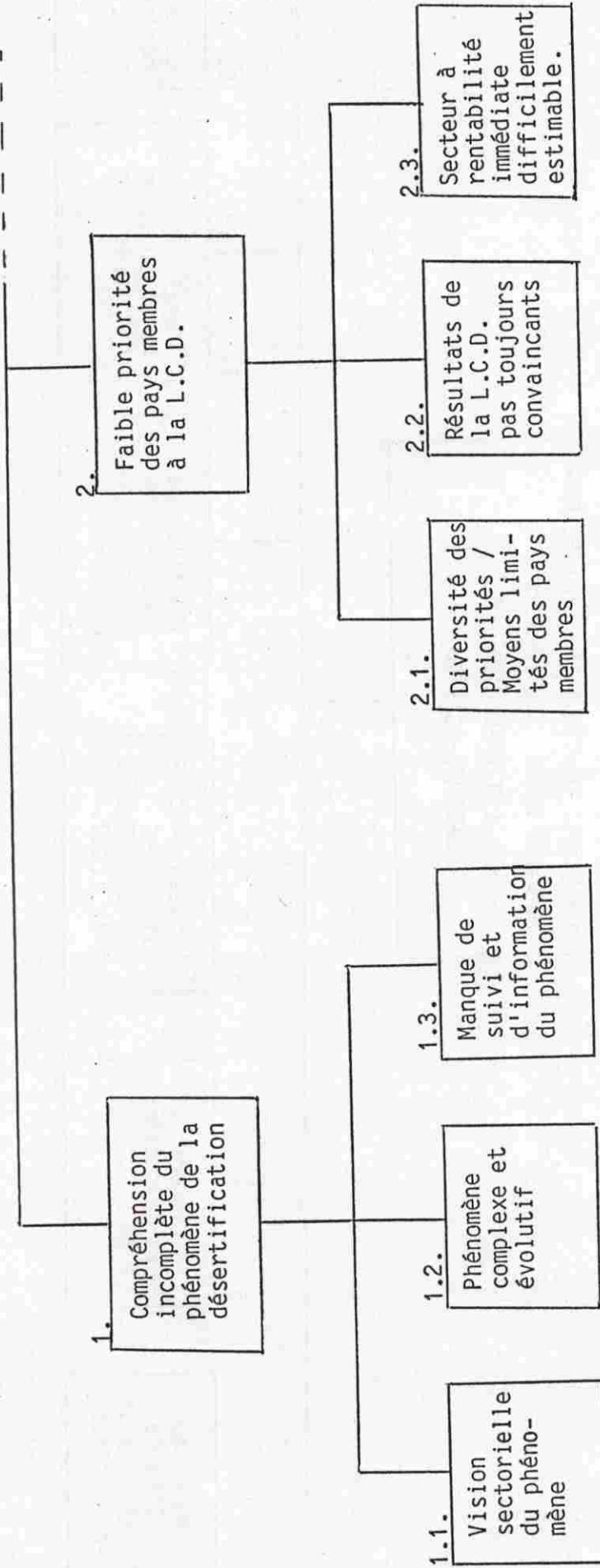
.../...

CONCERNES	INTERETS : CILSS LCD	INQUIETUDES	CONFLITS / OBSERVATIONS
ETATS	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir un développement socio-économique, tout en préservant l'environnement. - Soutien aux programmes régionaux de LCD à travers la redynamisation des CNLCD - Prendre des mesures politiques pour faire avancer la lutte contre la désertification 		
ORGANISMES D'ETAT			
PAYS MEMBRES			
1. DEPARTEMENTS MINISTERIELS			
. Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - Agroforesterie + cultures irriguées - Intensification des productions agricoles - Autosuffisance alimentaire - Sécurité alimentaire 	Appauvrissement des sols Aléas climatiques Accessibilité aux intrants	{ conflit de compétence entre certains Départements Leader ship.
. Elevage	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure gestion des ressources naturelles et des productions animales. - Autosuffisance alimentaire... 	Bouleversement des habitudes traditionnelles	
. Eau + Forêts	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation des produits forestiers - " fauniques, halieutiques - " des ressources en eau. - Présentation et amélioration des essences locales. 	Difficultés de sensibilisation, d'implication des populations concernées. Disponibilité des produits de substitution et de compensation.	
. Plan	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure coordination des actions - Acquisition des fonds - Meilleure planification. 	Insuffisance : - des moyens - de planification - de coordination	
2. AUTRES MINISTERES			
3. OFFICES, SOCIETES D'ETAT	Idem		Divergence d'intérêts Recherche/Développement
4. INSTITUTIONS DE RECHERCHE ET DE FORMATION.	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation capacité humaine, financière - " capitalisation des expériences. - Valorisation des acquis de la recherche et du potentiel humain. 	Insuffisance des structures (matériel, humain, infrastructures, organisationnels...)	
5. CONACILSS	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement coopération régionale - Meilleure harmonie entre différents Etats CILSS - Dynamique interne au sein des Etats. 	Insuffisance des moyens Humains Matériels Financiers etc..	Refus et/ou méconnaissance du rôle du CONACILSS par certains Départements.
6. C.N.L.C.D.	<ul style="list-style-type: none"> - Idem - Renforcement coordination nationale des actions - Mise en oeuvre effective des Plans N.L.D. 	Insuffisance de participation de certains partenaires techniques. Insuffisance de moyens.	Multiplicité des Comités dans les Etats membres.
DONATEURS	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation rationnelle des moyens financiers. - Projets viables - Cadres appropriés. 	- Politiques incohérentes.	Compétition entre Donateurs. Divergence des intérêts (donateurs/Etats membres).

CONCERNES	INTERETS :	CILSS LCD	INQUIETUDES	CONFLITS OBSERVATIONS
<u>ORGANISMES DE DEVELOPPEMENT</u>				
1. <u>INTERNATIONAUX</u>				
. Club du Sahel	- Partenariat - Efficacité des interventions - Contrôle de la désertification - Mobilisation des fonds.		Faiblesse de la coordination et de la concertation Mauvaise gestion des fonds Changements des priorités des Etats membres. Crainte d'une organisation CILSS trop puissante.	- Risque de rivalité hégémonique.
. Autres	"		"	
2. <u>REGIONAUX</u>		"	"	
3. <u>O.N.G.</u>	- Efficacité des interventions - Contrôle de la désertification - Mobilisation des fonds - Appui technique		Etouffement de liberté d'intervention.	

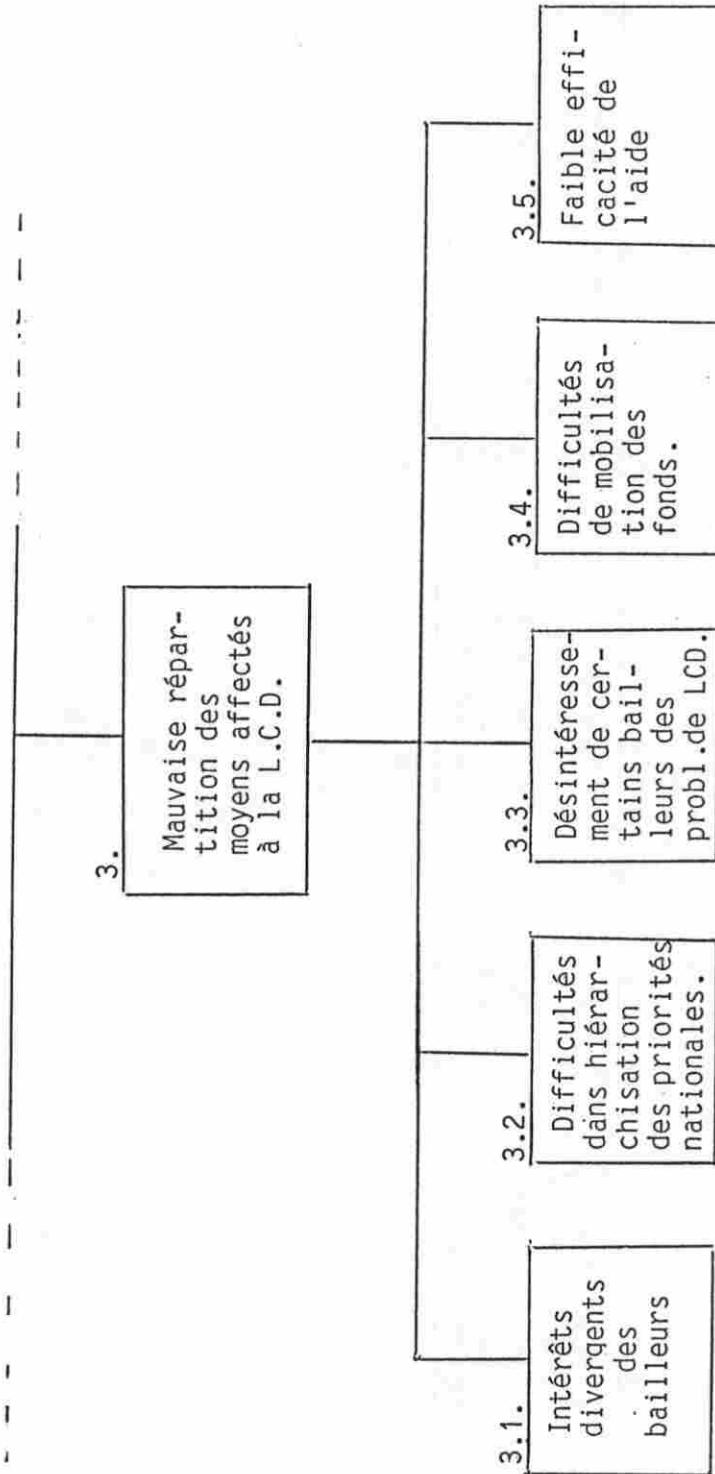


ARBRE.....DE.....PROBLEMES - CAUSES

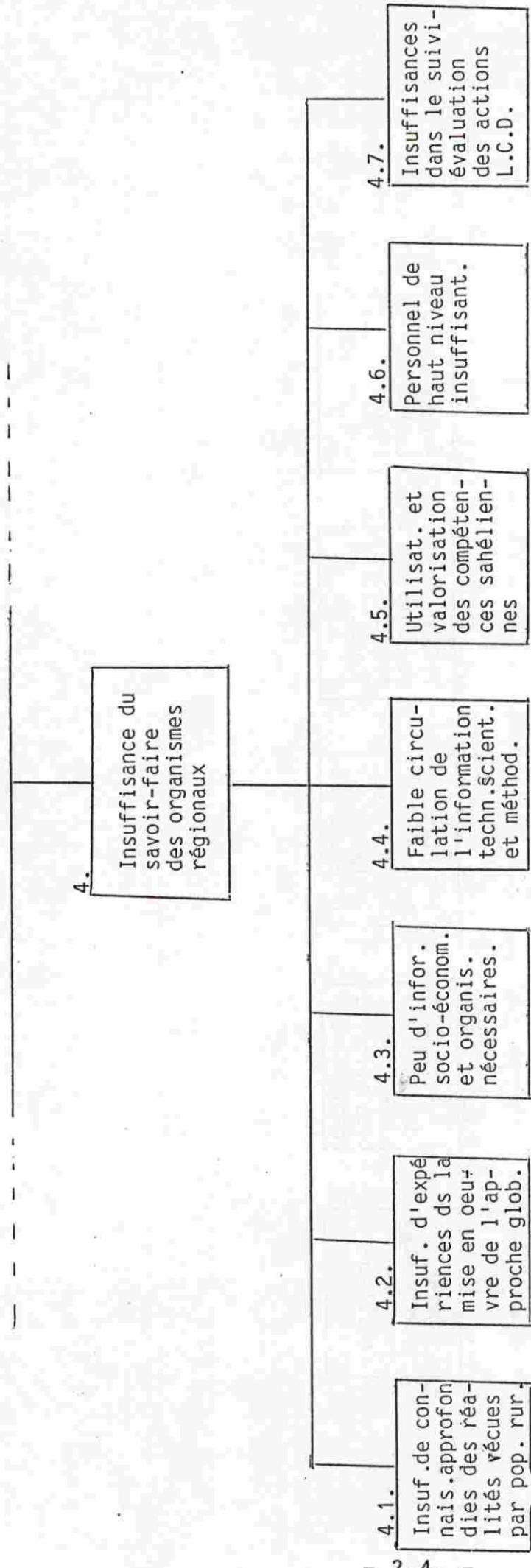


ARBRE.....DE.....PROBLEMES

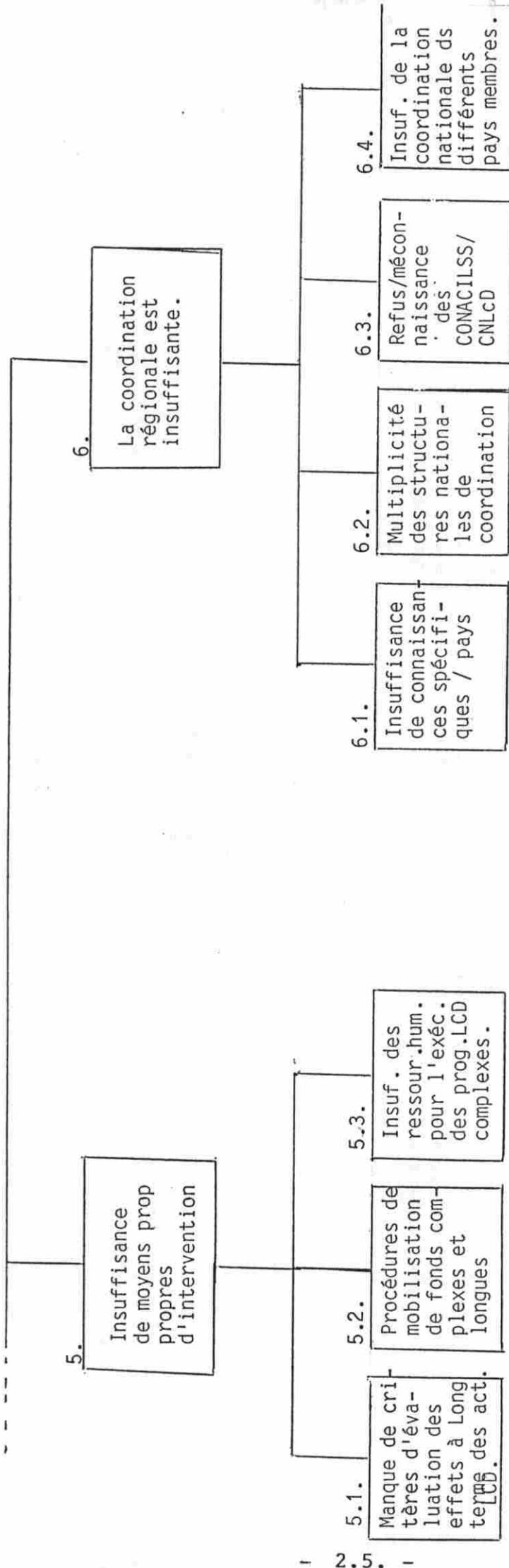
CAUSES



ARBRE.....DE.....PROBLEMES - CAUSES



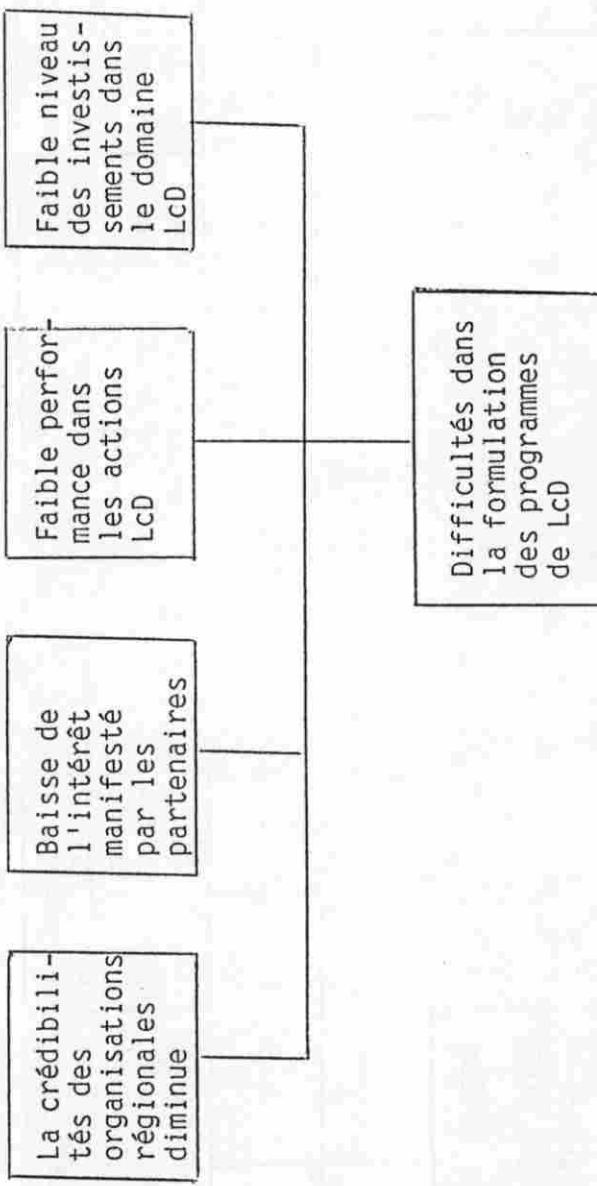
ARBRE DE PROBLEMES - CAUSES



ANNEXE 2 (SUITE)

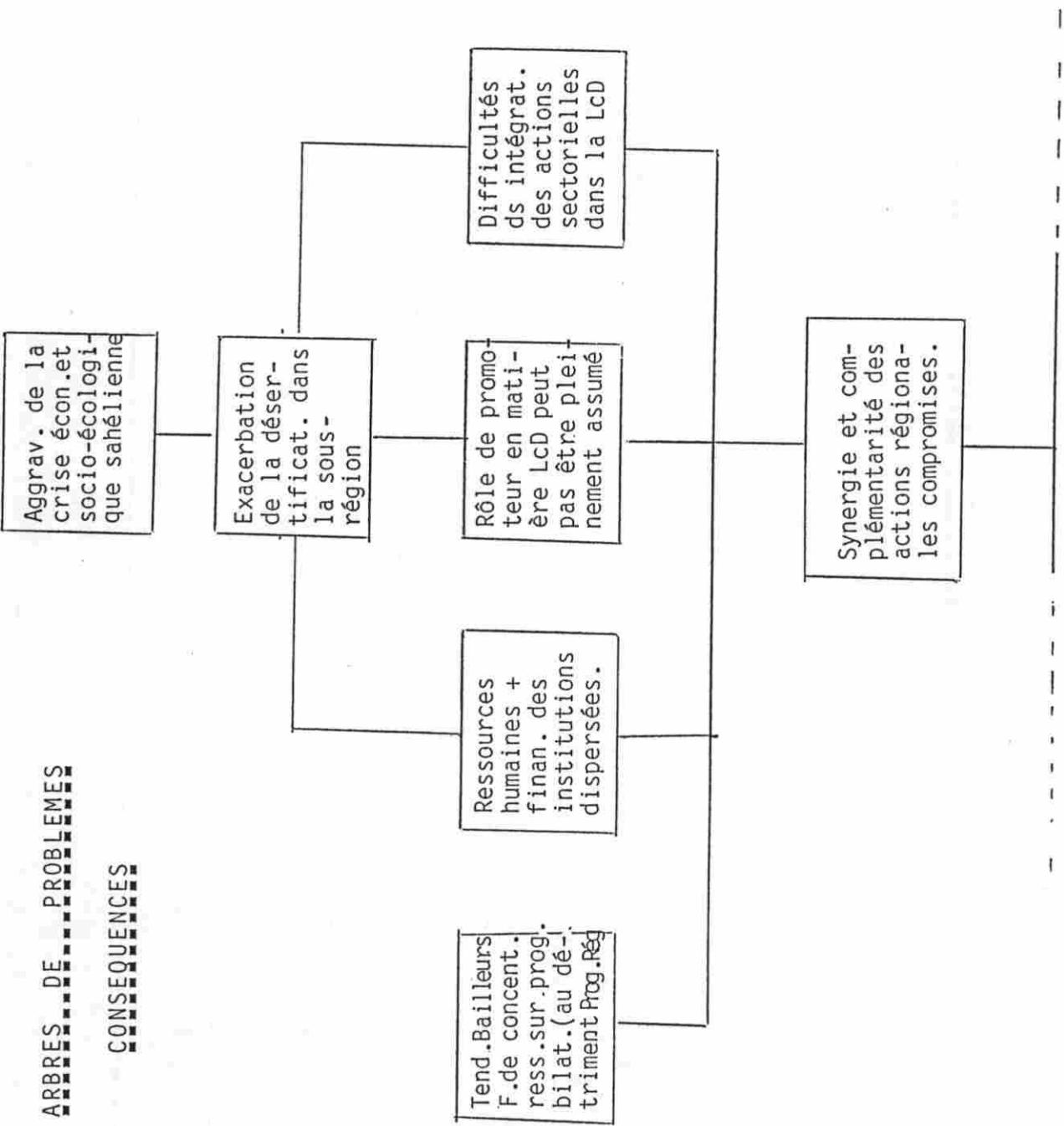
ARBRE DE PROBLEMES

CONSEQUENCES



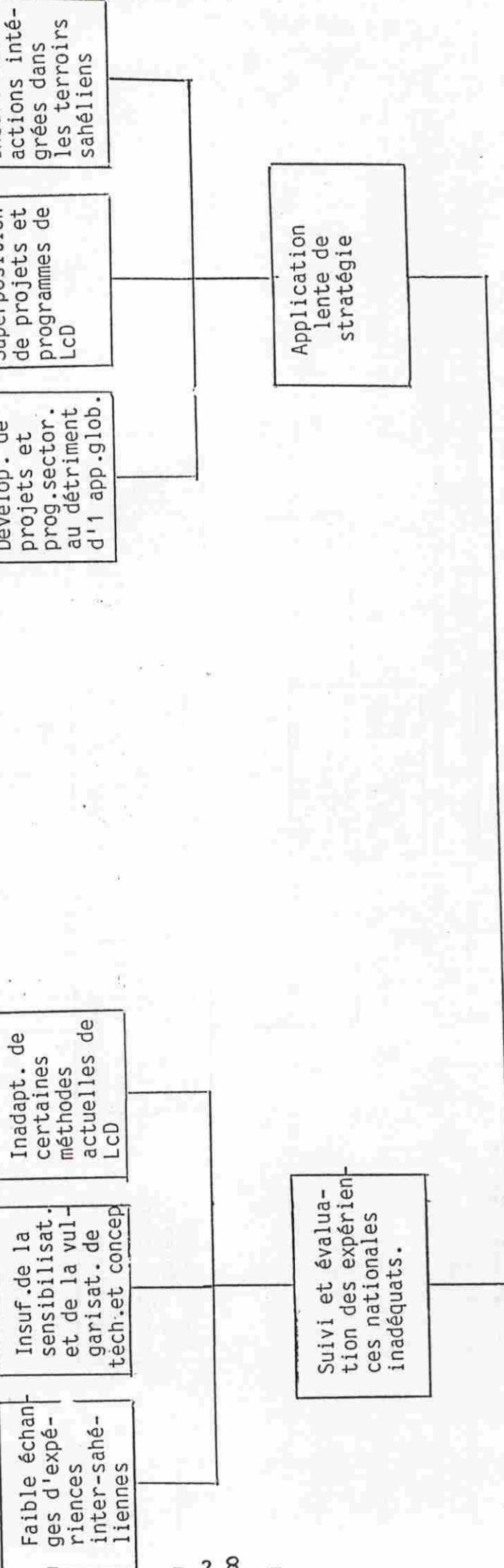
ARBRES DE PROBLEMES

CONSEQUENCES

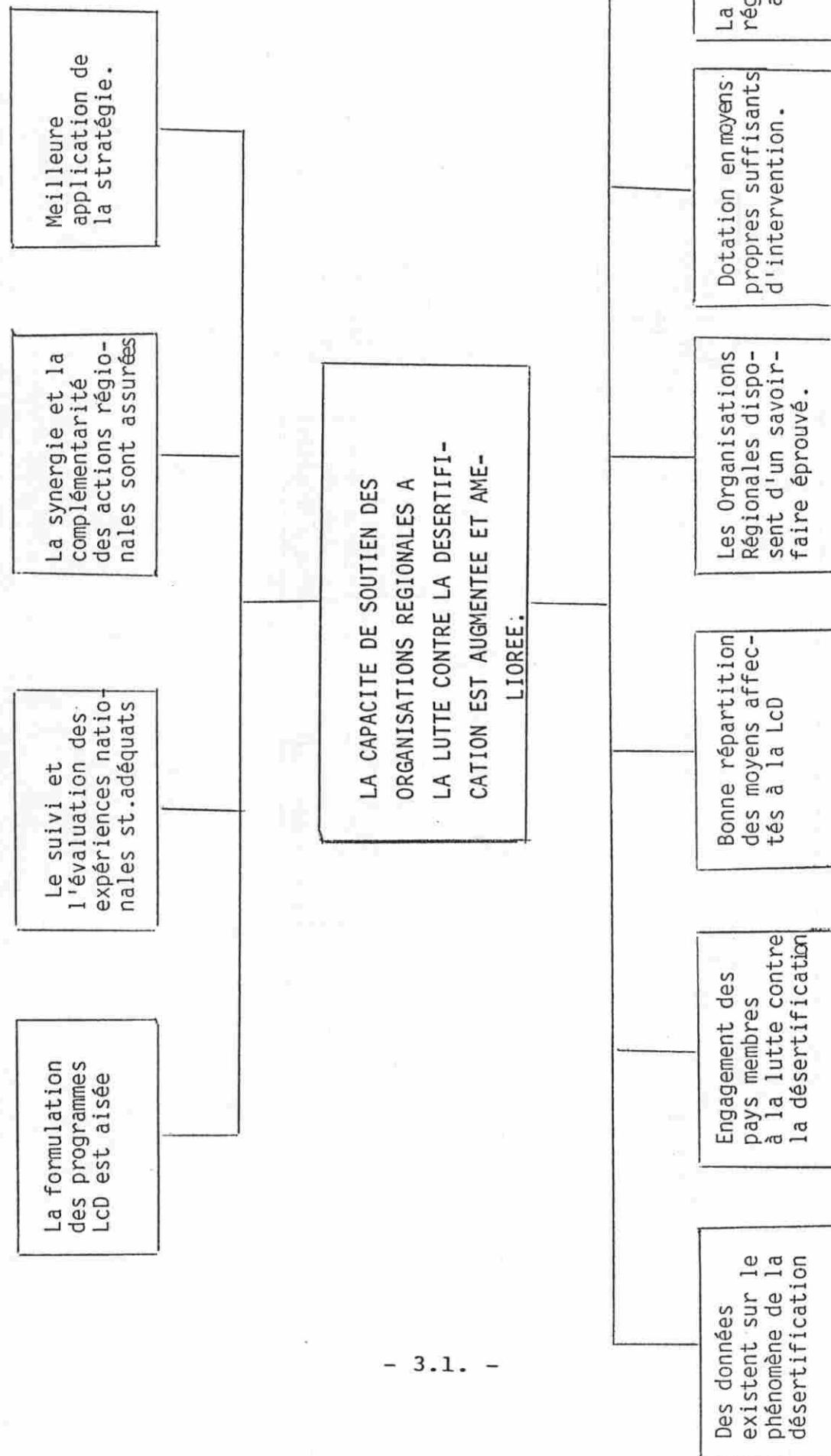


ARBRES DE PROBLEMES

CONSEQUENCES

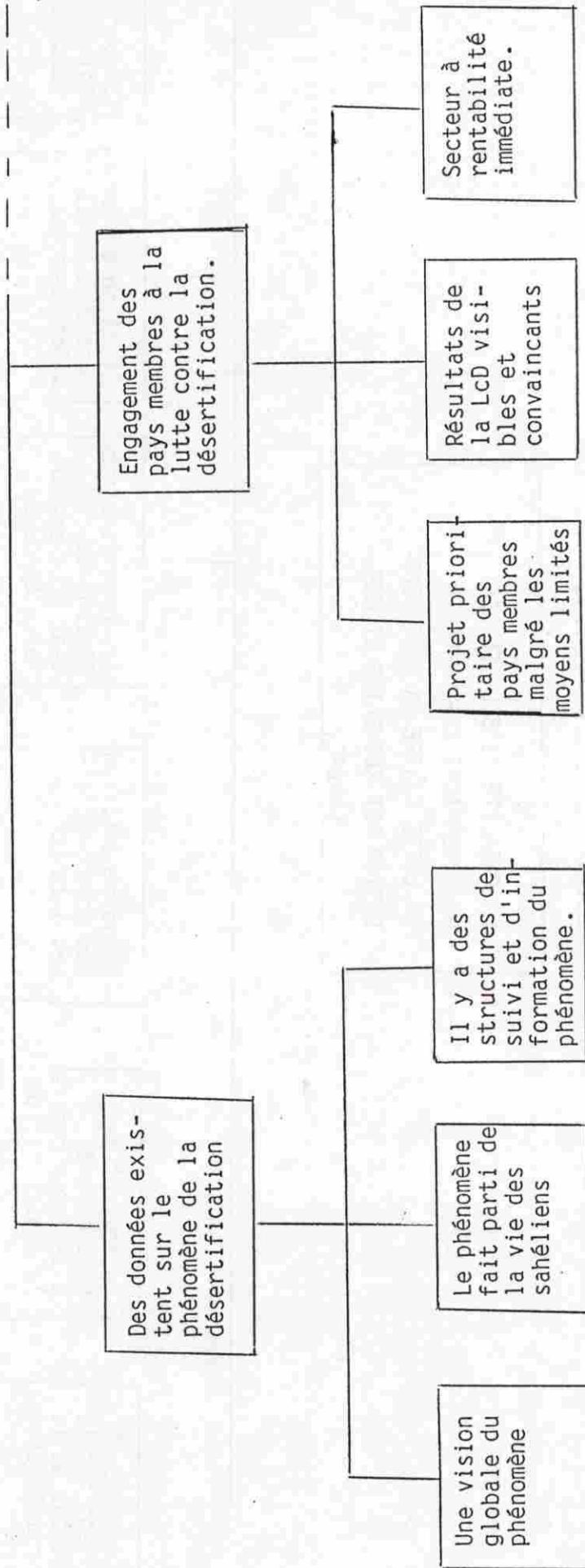


ARBRE D'OBJECTIFS - SOUS-OBJECTIFS - EFFETS

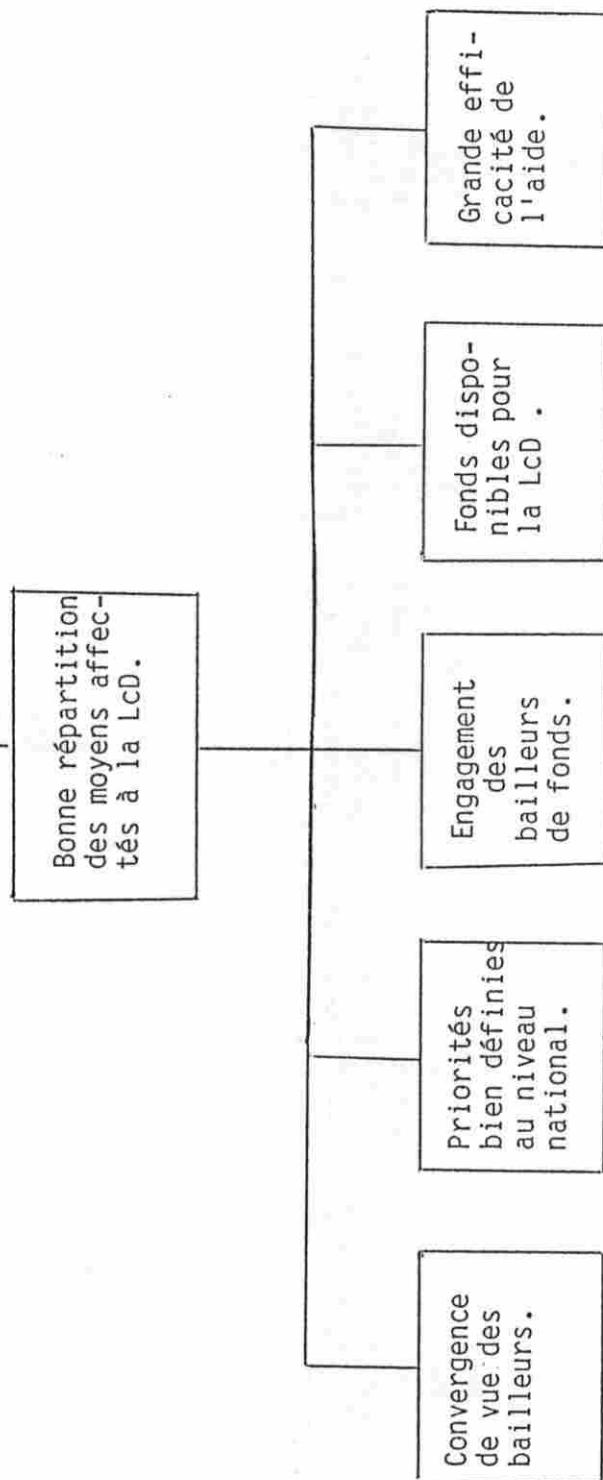


ARBRE D'OBJECTIFS

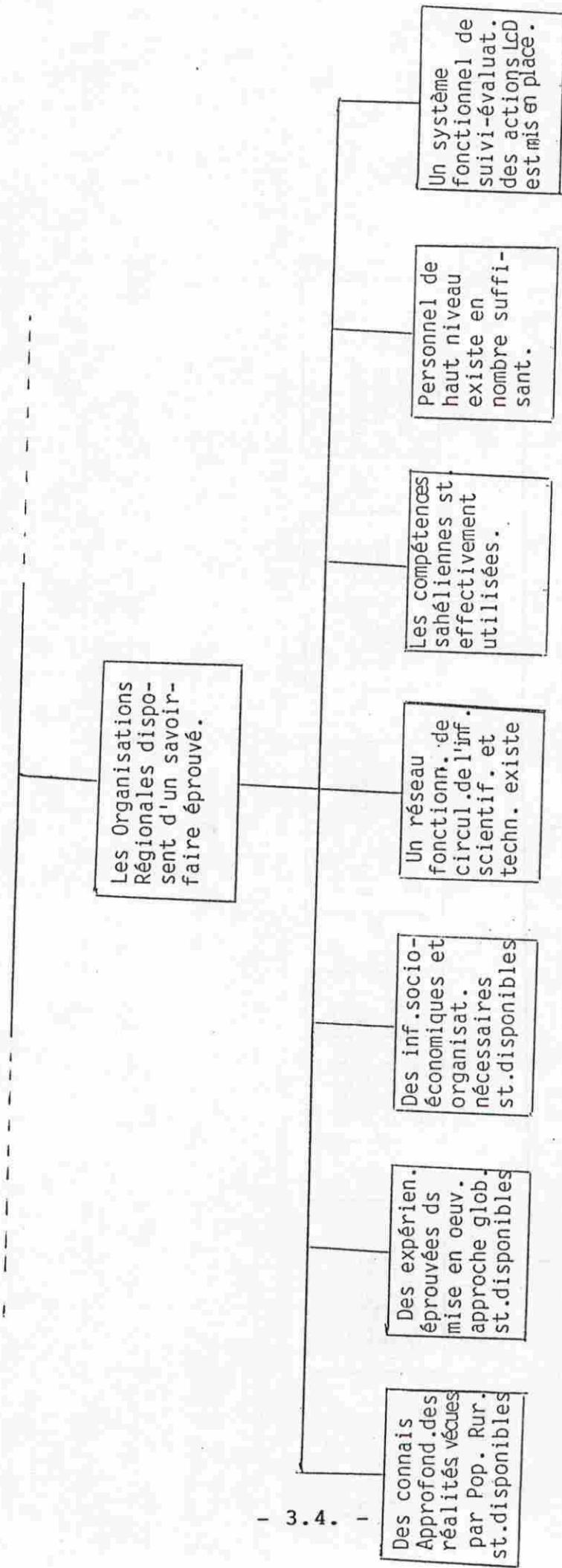
SOUSS-OBJECTIFS



ARBRE D'OBJECTIFS - SOUS-OBJECTIFS

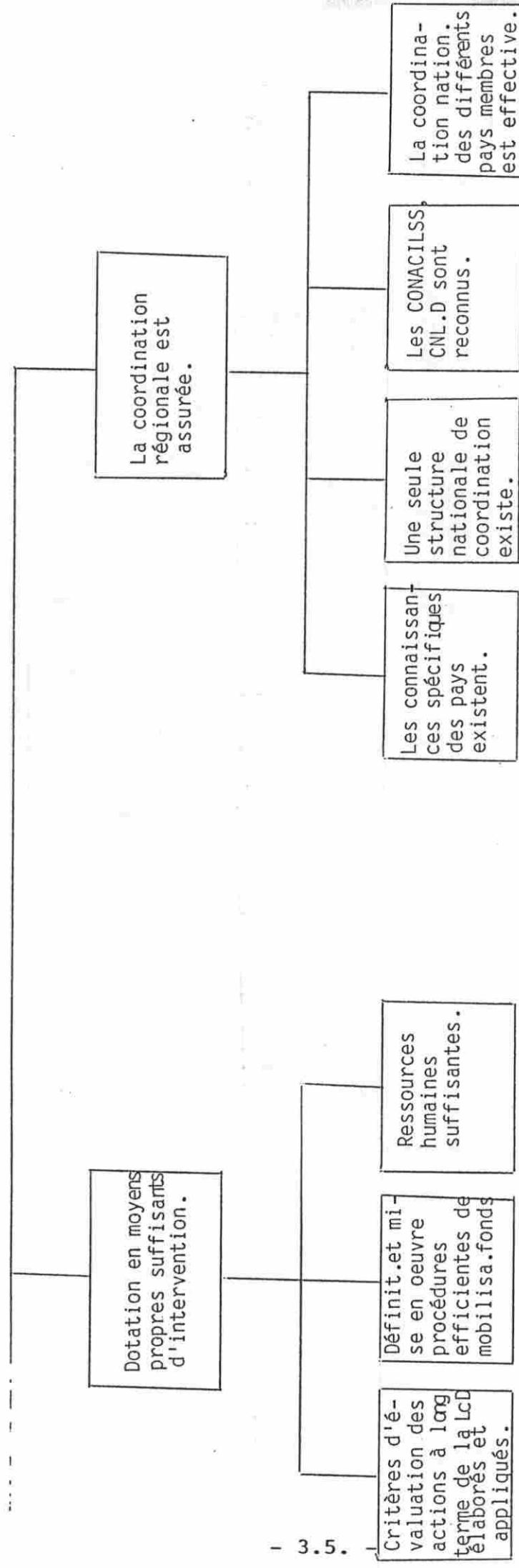


ARBRE D'OBJECTIFS - SOUS-OBJECTIFS



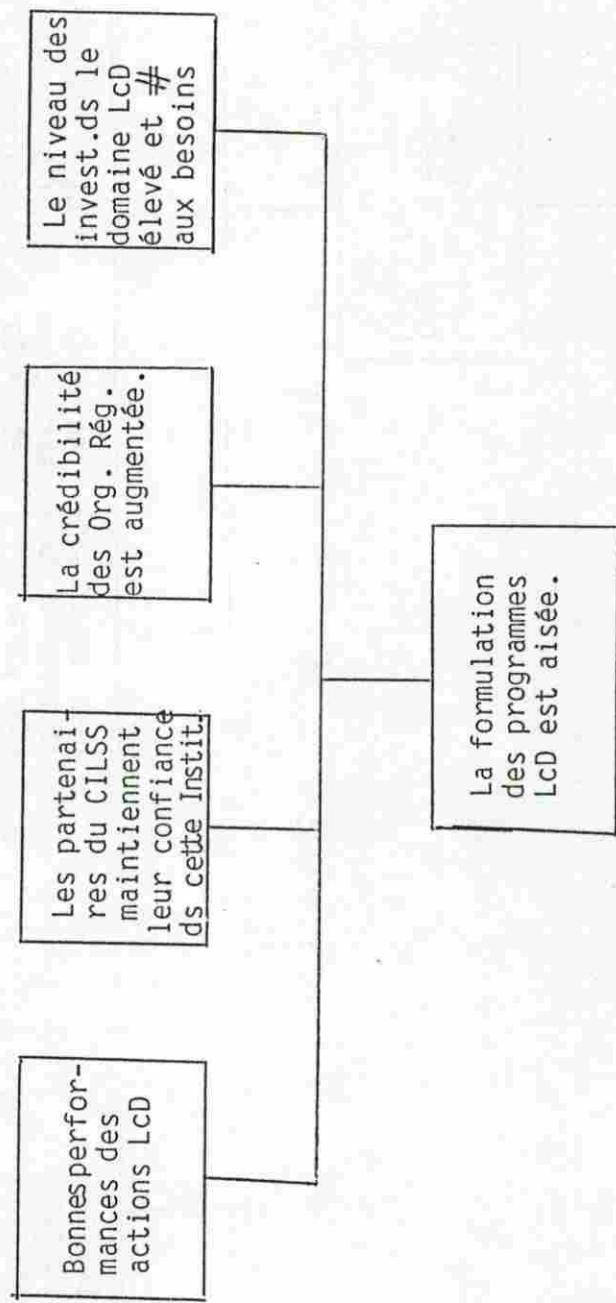
ARBRE D'OBJECTIFS

SOUSS-OBJECTIFS



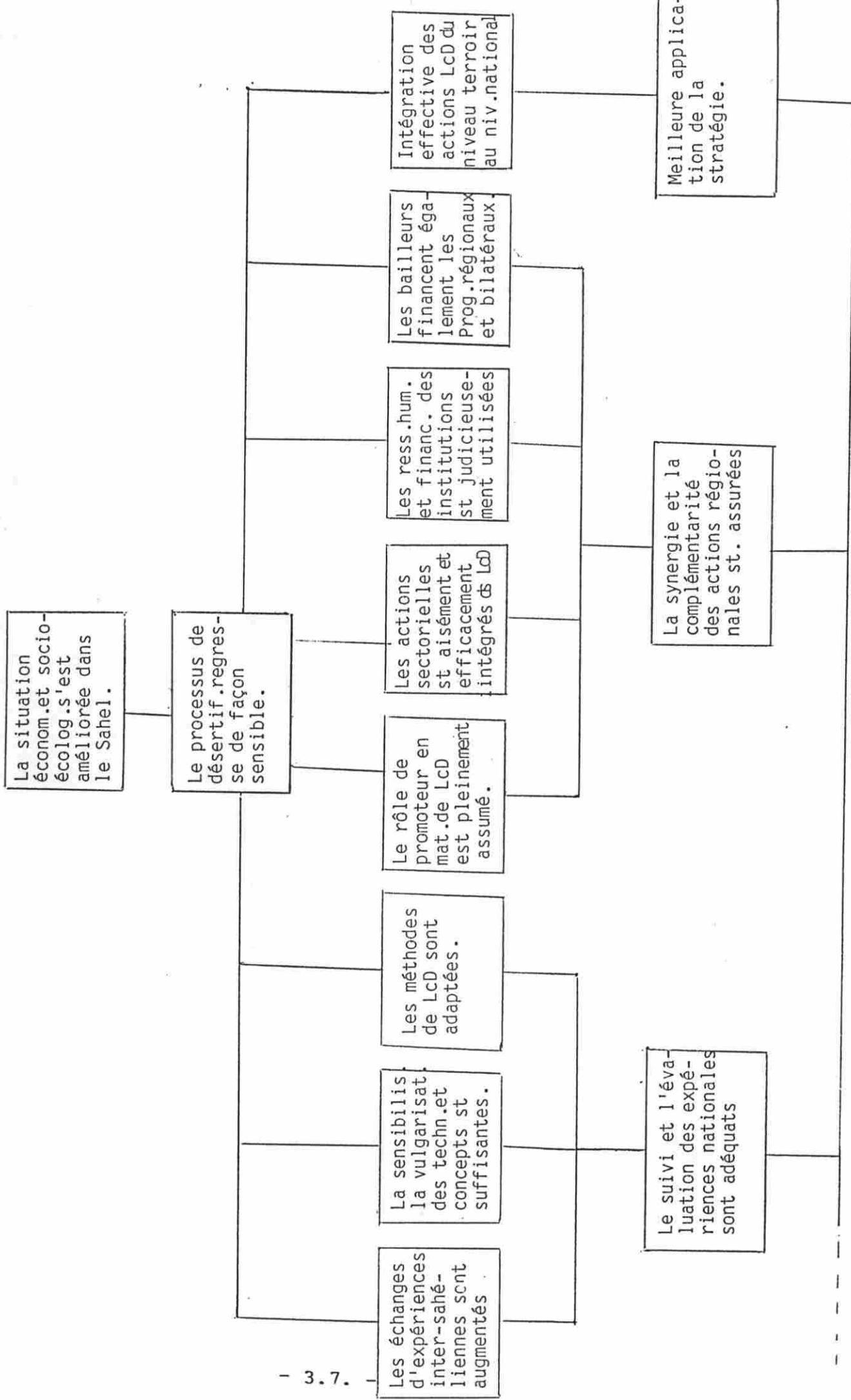
ANNEXE 3 (SUITE)

ARBRE D'OBJECTIFS - EFFETS



ARBRE D'OBJECTIFS

EFFETS



Annexe 5

TABLEAU SYNOPTIQUE Projet: Lutte contre la Desertification
DES ACTIVITES Période de planification: 01.01.90 - 31.

Résultat I + 2

No	Activités	Catégories de couts	Symboles pour les besoins du suivi	ix Rapport ou document	+ Durée effecti					
					# Consultant	# Réunion	- Durée prévue	I	II	III
								I	II	IV
								IB9	190	190
1.2.3.	renforcer la concertation avec les partenaires de la coopération internationale.									
1.2.4.	formuler des propositions de procédure pour la collaboration CILSS-Etats-Banlieux en matière de lcd.									
1.2.5.	améliorer, formaliser une procédure coordonnée et contribuer à son application par tous les partenaires.									
1.3.	ELARGIR LA REFLEXION SUR LA LCD ET INITIER DES MESURES COMPLEMENTAIRES D'APPUI	E SEMINAIRES ET E DOCUMENTS SUR LA REFLEXION DE L'ENRECHISSEMENT DE LCD FAITS AVANT 1992								
1.3.1.	organiser le brain-storming au sein du CILSS afin d'identifier d'autres partenaires possibles (universités, ong...) et de proposer des actions complémentaires lcd.									
1.3.2.	convoquer des réunions régionales									
2.1	CONEVOIR UN CADRE DE REFEREN-	UN CADRE DE FACTABILITE EST DISCUITE AVEC								
	CE METHODOLOGIQUE POUR LA FACT	10 ORGANISATIONS DES DONATEURS, ONG,								
	IBILITE ECONOMIQUE DES MESURES ETATS OU ORGANISATIONS RURALES EN 1991	LCD								
2.1.1.	mettre en place une équipe de travail,									
2.1.2.	élaborer des termes de référence précis									
2.1.3.	selectionner quelques programmes et projets lcd à visiter									
2.1.4.	visiter le programmes et projets choisis									
2.1.5.	analyser les documents disponibles									
2.1.6.	definir les critères de factabilité									
2.1.7.	esquisser et élaborer le cadre de référence méthodologique									

Annexe 5 (continuation)

TABLEAU SYNOPTIQUE

Projet: Lutte contre la Desertification

DES ACTIVITES Période de planification: 01.01.1990 - 31.12.1992

Résultats 3 et 4

No.	Activités	Indicateurs	Catégories de coûts	Symboles pour les besoins du suivi	Ix Rapport	* Consultant	# Réunion	+ Durée eff			I	II	III	IV	V
								I	II	III	IV	V			
								189	190	190	190	190			
3.1.	METTRE EN PLACE UN RESEAU FON-LE RESEAU RECOIT EN 1991 SEMESTRIELLEMENT UN RAPPORT SEMESTRIEL SUR LA SITUATION DE COLLECTE D'INFORMATIONS DES POINTS FOCaux PAR LE SECTEUR DES ACTIONS LCD. ETAT DE 5 CORRESPONDENTS NATIONAUX DE LCD SUR DES ACTIONS LCD.														
3.1.1.	constituer un groupe de travail interne au SEE														
3.1.2.	établir deux fiches standardisées de collecte de données(d'identification et d'expérience														
3.1.3.	identifier les points focaux nationaux														
3.1.4.	doter en moyens nécessaires les points focaux														
3.1.5.	élaboration fiches d'expériences														
3.2.	ANALYSER ET DIFFUSER LES INFO-LE SEE DIFFUSE SEMESTRIELLEMENT UN RAPPORT SUR LES ACTIONS LCD. ANALYSE DES ACTIONS DE LCD RECUES DU RESEAU A PARTIR DE 1992														
3.2.1.	mettre en place une cellule informatisée et un fonds documentaire au SEE														
3.2.2.	traiter et analyser les données collectées														
3.2.3.	publier et diffuser les informations traitées														
3.3.	EVALUER ET DEVELOPPER LE RESEAU DE COLLECTE ET DE DIFFUSION	LISTE DE RECOMMANDATIONS POUR LE DEVELOPPEMENT FUTUR DU RESEAU PRÉT AVANT L'EVALUATION DE PROJET EN 1992													
3.3.1.	évaluer le réseau après 1 an														
3.3.2.	exploiter les résultats d'évaluation														
4.1.	PROMOUVOIR L'INTEGRATION DE LA STRATEGIE LCD DANS LA PLANIFICATION DES SERVICES TECHNIQUES CONCERNES A LA DYNAMIQUE DE DEV.ECONOM. DES PAYS MEMBRES ET SOCIAL DES ETATS MEMBRES														
4.1.1.	disposer des plans de développement des états membres														
4.1.2.	faire le point des méthodes de														

et pour le Developpement au Sahel

Date d'établissement: 10.01.1990

卷之三

1

100

ective de l'activité CT = Conseiller Technique CEE = Conseiller Ecologie Env. ASE= Analyste Socio-économique
rue de l'activité CSEE= Ch.Serv.Ecol.et Env. CHPR= Chargé Prg. et Proj. CPI= Coordinateur Prg. majeur 1

Annexe 5 (continuation)

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ACTIVITES Projet: Lutte contre la Desertification
 Période de planification: 01.01.1990 - 31.12.1994

RESULTS ON THE

No.	Activités	Indicateurs	Catégories	Symboles pour les besoins du suivi	Ix Rapport	# Consultant	# Reunion	+ Durée eff	- Durée pré
			de couts		I	II	III	IV	V
					I	I	I	I	I
4.3.7.	piloter les progr. majeurs				I	I	I	I	I
4.4.	REALISER DES MESURES DE PERFECTIONNEMENT DES RESSOURCES HUMAINES EST ELABORE PAR LE SEE A PARTIR DE JUIN 1990				I	I	I	I	I
4.4.1.	definir les domaines de perfectionnement				I	I	I	I	I
4.4.2.	recenser les besoins de perfectionnement				I	I	I	I	I
4.4.3.	etablir des programmes de perfectionnement				I	I	I	I	I
4.4.4.	identifier les sites				I	I	I	I	I
4.4.5.	executer les programmes de perfectionnement				I	I	I	I	I
4.5.	ETABLIR UN RESEAU DE COMPETENCES SAHELIERNES EN MATIERE DE PLANIFICATION DES PROGRAMMES LCD				I	I	I	I	I
4.5.1.	etablir, ameliorer et mettre à jour le repertoire des compétences				I	I	I	I	I
4.5.2.	definir les modalités de valorisation de ces compétences (echanges croisées, etc.)				I	I	I	I	I

et pour le Developpement au Sahel
1.08.92

Date d'établissement: 10.01.1990

卷之三

10

11

ective de l'activité CT = Conseiller Technique CEE = Conseiller Ecologie Env. AGE= Analyste Socio-économique II
vue de l'activité CSEE= Ch.Serv.Ecol.et Env. CHPR= Chargé Prg. et Proj. CPI= Coordinateur Prg. majeur I II

ANNEXE 5.

TABLEAU 51 : EMPLOI DU TEMPS EN H/M

PAR RESULTAT ET PAR ACTIVITE

PERSONNEL		C.T.	CSEE	CEE	CH.PR.	ASE	TOTAL
RESULTAT	ACT.	H/M	H/M	H/M	H/M	H/M	H/M
TOTAL TOUS RESULTATS		20	20	20	20	20	100
SOUS-TOTAL 1 PROCEDURE ET FONCTIONNE.		8	7	4	4	2	25
1	4	4	1	1	1	1	11
2	2	2	2	1	0	0	7
3	2	1	1	2	1	1	7
SOUS-TOTAL 2		2	3	6	4	8	23
CRITERES FACTIBILITE ETABLIS	1	1	1	2	1	4	9
2	0.5	1	2	2	2	2	7.5
3	0.5	1	2	1	2	2	6.5
(4)	-	-	-	-	-	-	-
SOUS-TOTAL 3		2	3	8	4	6	23
EXPERIENCES ET DONNEES DIFFUSES	1	1	0.5	1	1	1	4.5
2	0.5	2	6	2	4	4	14.5
3	0.5	0.5	1	1	1	1	4
SOUS-TOTAL 4		8	7	2	6	4	29
SAVOIR-FAIRE CILSS TRANSFORME	1	0.5	2	1	1	1	5.5
2	3	1.5	1	3	-	-	8.5
3	2	1	-	1	-	-	4
4	2	2	-	1	3	3	8
5	0.5	0.5	-	2	-	-	3

20 HM représentent 60 % de 2,75 an x 12 HM/an (40 % de l'emploi du temps est réparti sur les différentes tâches en fonction de l'avancement des travaux).

LISTE DES PARTICIPANTS

ATELIER ZORP 4 MA / CILSS

BOBO-DIOULASSO - 29/10 - 4/11/1989

<u>NOMS</u>	<u>PRENOMS</u>	<u>ADRESSES</u>
BADO Jean Babou		Projet Aménagement des Terroirs et Conservation des Ressources dans le Plateau Central PATECORE/ GTZ - BP 271 KONGOUSSI - Tél. 43 BAM Tél. 30 01 06 OUAGADOUGOU (Maison Passage).
COMPAORE André Roch		BP 4400 OUAGADOUGOU - Tél. 30 65 95
DEGILA Simon		DEP/MDRAC BENIN Personnel : BP 03-1823 COTONOU Service : BP 03-2900 COTONOU Tél. 30 02 89.
DRABO Abdou Salam		ONG/Consultant CILSS - BP 7126 OUAGADOUGOU
GOUMANDAKOYE Mounkaila		DPP/CILSS - BP 7049 OUAGADOUGOU Tél. 33 48 70 ou 30 62 51
KAMARA Oumar		DEP/CILSS - BP 7049 OUAGADOUGOU (Burkina Faso) Tél. 33 48 70 / 33 36 64
LAURAS Emmanuel		MF/CILSS - BP 7049 OUAGADOUGOU (Burkina Faso)
NETOYO Laomaibao		Institut du Sahel - BP 1530 Tél. 22 21 78 / 22 21 48 / 22 30 43 Télex : 2432 - FAX 22 21 78 BAMAKO (Mali)
NEUFELDT Heinrich		MA/CILSS 6 BP 4400 OUAGADOUGOU
NGARAM Ali		Ministère du Tourisme et de l'Environnement BP 447 - Tél. 51 50 32 N'DJAMENA (Tchad)
OUATTARA Niama Frédéric		AGRHYMET - BP 11011 NIAMEY (Niger)

LISTE DES PARTICIPANTS (SUITE)

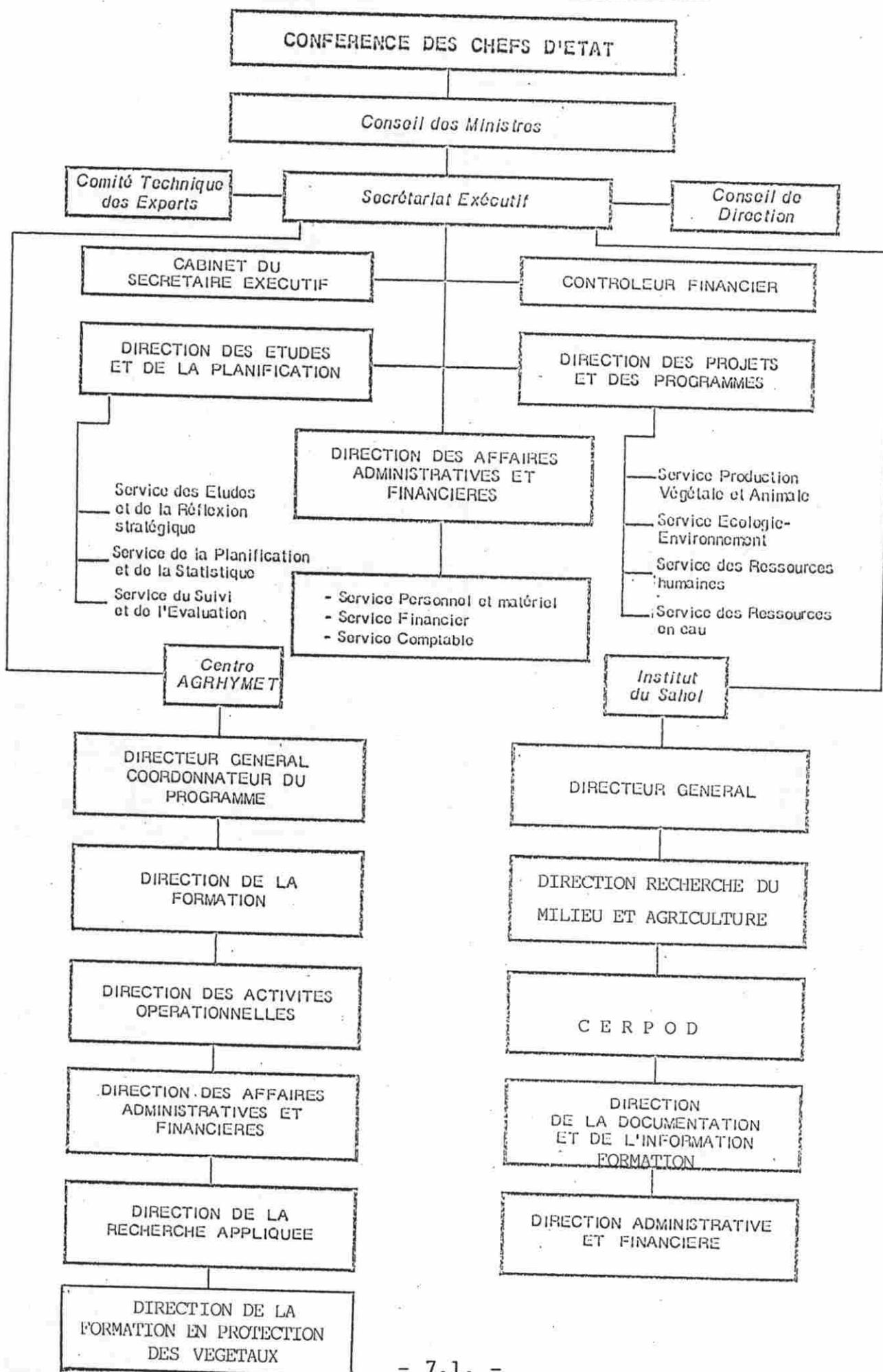
REID Steve	C/O USAID - 01 BP 35 OUAGADOUGOU 01
TONTOROGOBO Ousmane	CONACILSS s/c Ministère Agriculture et Elevage BP 7005 OUAGADOUGOU - Tél. 31 04 55
TRAORE Dami Vincent	Chargé de Programmes - DPP/CILSS BP 7049 OUAGADOUGOU - Tél. 33 48 70 / 30 62 51
VAN MOURIK Dirk	MA/CILSS BP 1485 OUAGADOUGOU
Dr. WÖHL Helmut	GTZ Postfach 5180 OE404 6236 ESCHBORN (RFA)
DRAVE El Hassane	CONACILSS - Ministère de l'Agriculture BP 61 BAMAKO (Mali) - Tél. 22 29 79

Secrétariat assuré par :

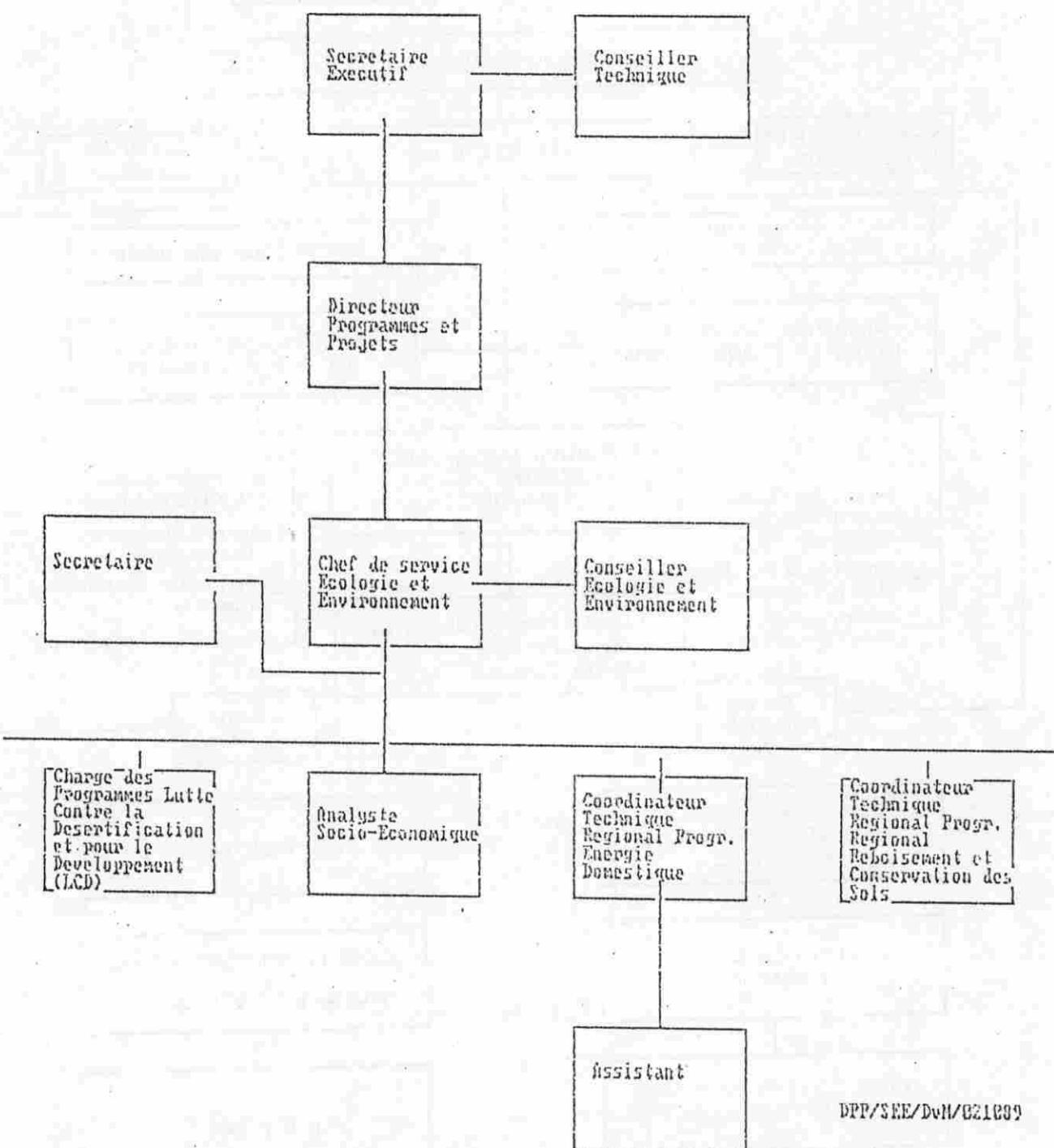
Mme KABORE Marie	Secrétaire de Direction - DPP/CILSS BP 7049 OUAGADOUGOU (Burkina Faso) Tél. 33 48 70 / 30 62 51
------------------	---

CILSS

ORGANIGRAMME CILSS ET SEE ET REFERENCES



Organigramme du Service Ecologie et Environnement du CILSS



DPP/SEE/DvM/021009

REF E R E N C E S

- SEE, 1982 Bilan Ecologie-Forêts Burkina Faso
SEE, 1982 " Cap Vert
SEE, 1982 " Gambie
SEE, 1982 " Guinée Bissau
SEE, 1983 " Mali
SEE, 1983 " Mauritanie
SEE, 1983 " Niger
SEE, 1983 " Sénégal
SEE, 1983 " Tchad
- SEE, 1984 ; Stratégie Régionale de Lutte contre la Désertification (LCD)
- SEE, 1984 ; Etude sur les charges récurrentes dans le secteur Ecologie Environnement
- SEE, 1985 Plan National de Lutte contre la Désertification et de Développement (PNLCD) Burkina
SEE, 1985 " Niger
SEE, 1986 " Cap Vert
SEE, 1986 " Gambie
SEE, 1986 " Mali
SEE, 1986 " Mauritanie
- SEE, 1986 Aménagement des Forêts Naturelles Sahéliennes.
- SEE, 1987 Les Semences Forestières : Conservation, physiologie, manutention, amélioration génétique.
- SEE, 1987 Dossier de Préfactibilité du Programme National de Lutte contre la Désertification et de Développement Sahel Burkinabé (PSB)
- SEE, 1988 Plan National de Lutte contre la Dégradation du Milieu Naturel (PNLCD/MN) Guinée Bissau.
- SEE, 1988 Plan National de Lutte contre la Désertification et de Développement (PNLCD) Sénégal
- SEE, 1988 Analyse des textes réglementaires et législatifs sur la gestion des ressources naturelles au Sahel. Recueil des textes par pays (9 volumes).

.//..

- SEE, 1988 Dossier de Préfactibilité du Programme National de Lutte contre la Désertification et de Développement Menaka Ansongo (PMA).
- SEE, 1988 Programme Régional de Reboisement et Conservation du Sol. Etude de factibilité.
- SEE, 1988 Dossier de préfactibilité du Programme Régional Gaz Butane (PRG)
- SEE et al, 1989 Programme Régional Semences Forestières. Etude de préfactibilité.
- SEE, 1989 Plan National de Lutte contre la Désertification et de Développement (PNLCD) Tchad
- SEE, 1989 Dossier de préfactibilité du Programme National de lutte contre la désertification et de Développement Tillabéry Nord (PTN).
- CILSS/PAC, 1989 Le Sahel en lutte contre la Désertification - Leçons d'Expériences ; Ouvrage collectif ; Weikersheim : Margraf.

-----o0o-----

LISTE DES ACTIONS A MENER POUR L'ORGANISATION DE LA CONFERENCE

ANNEXE 8

ACTIONS ET DEMARCHE S	RESPONSABLE	DATE LIMITE	MOYEN REQUIS	OBSERVATIONS
1) Requérir l'accord et la contribution éventuelle du SE, des autorités Nigériennes et du Club du Sahel sur : - Le thème de la conférence - La date de tenue de la conférence - L'ordre du jour de la conférence	Préparation SEE. SE va transmettre la lettre.	1ère semaine de Septembre		
2) Faire une préévaluation du coût de la conférence (coût minimum, coût intermédiaire, coût idéal) Définir modalités de mobilisation des fonds.	Goumandakoye D.V. Mourik Ouattara			
3) Etablir liste des participants potentiels : - Opérateurs (sahéliens et non sahéliens) - Décideurs sahéliens - Donateurs potentiels - Agences d'exécution - Institutions de recherche ou de développement - Experts attitrés	S.E.E. Goumandakoye D.V. Mourik			
4) Envoi lettres d'invitation	Goumandakoye	1ère semaine Septembre		
5) Préparer couverture médiatique de l'événement (communiqué de presse avant, pendant et après)	Préparation note pour SEE par SDI Mobilisation presse locale AGRHYMET			
6) Définir l'encadrement technique de la réunion : - Président de séance - Animateurs / Secrétaires - Interprète Français/Anglais - Traducteur				

.//.

2.

ACTIONS ET DEMARCHE S	RESPONSABLE	DATE LIMITE	MOYEN REQUIS	OBSERVATIONS
- Salle de réunion (ouverture, clôture, plénière, commission) - Présentoir pour expositions - Conditions d'hébergement - Matériel audio-visuel et reprographie - Transport liaison - Excursion (transport, rafraîchissement, repas)	Ouattara	Fin Octobre		
7) Définir les dispositions pour le protocole : - Chemises cartonnées - Cartes d'invitation séances Ouverture/Clôture - Discours d'ouverture et de clôture - Accueil des participants - Cocktail - Billet d'avion participants pris en charge - Pauses - Café - Badges	Ouattara			Devis détaillé à présenter.
8) Documents de la conférence : - Multiplication et distribution des documents de base avant la conférence - Multiplication des documents pendant la conf. - Résumé des débats au cours de la conférence - Rapport final sur la conférence - Diffusion du rapport final	Doc.de base : S.E.E. Conclusions réunion : AGRHYMET Après la conférence			
9) Points de contact : - Avant la conférence - Après la conférence	CILSS SEE OUAGA : Mr. Goumandakoye Tél.33 48 70 AGRHYMET : Mr. Ouattara Tél. 73 44 12 Télex : 5448 N1	Avant 30/11/89 Après 30/11/89		

ESTIMATION DES COUTS DE LA REUNION

I. - BILLETS D'AVIATION :	
1) PAYS : - Burkina :	55.500 x 6 =
- Cap Vert :	347.700 x 1 =
- Gambie :	275.200 x 1 =
- Guinée Bissau	347.700 x 1 =
- Mali :	135.850 x 4 =
- Mauritanie :	289.800 x 2 =
- Niger	-
- Sénégal :	256.800 x 4 =
- Tchad :	168.900 x 3 =
	S/Total = 22 =

2) AUTRES INVITES PRIS EN CHARGE :	
- INSAH BAMAKO	= 1
- CRTO OUAGA	= 1
- CBLT N'DJAMENA	= 1
- CSE DAKAR	= 1
- PIRT BAMAKO	= 1
- FARIS DAKAR	= 1

II. - PERIODIEN :	
22 x 25.000 F/j x 8 jours =	
4 Nigériens x 7.500 F/j x 5 jours =	S/Total =

III. - SECRETARIAT :	
- Dactylographes : 50.000 F x 2 =	100.000 F.CFA
- Badges =	75.000 F.CFA
- Chemises, Blocs-Notes, Bics	150.000 F.CFA
- Frappe / Tirage	50.000 F.CFA
- Banderoles	75.000 F.CFA
- Protocole	50.000 F.CFA
- Pauses - Café	150.000 F.CFA
- Cocktaïl	250.000 F.CFA
- Cartes d'Invitations	50.000 F.CFA

IV. - LOCATION SALLES :	
- 1 grande salle pendant 5 jours x 50.000 F/j =	250.000 F.CFA
- 1 Secrétariat " 6 jours x 20.000 F/j =	120.000 F.CFA
	S/Total = 370.000 F.CFA
V. - TRANSPORT :	
- Liaison = 20.000 F/j x 7 jours =	140.000 F.CFA
- Excursion : 200 l essence x 256 F/l =	51.200 F.CFA
	S/Total = 191.200 F.CFA
VI. - TRADUCTEUR / INTERPRETE :	
- Traducteur : 30.000 F/j x 1 x 7 jours =	210.000 F.CFA
- Interpréte : 30.000 F/j x 3 x 5 jours =	450.000 F.CFA
	S/Total = 660.000 F.CFA
VII. - COUVERTURE MEDIATIQUE :	
- Télévision	300.000 F.CFA
- Radio	Forfaitaire =
- Presse écrite	
VIII. - CONFERENCERS :	
- 1. Ressources hydriques	100.000 F.CFA
- 1. Ressources végétales	100.000 F.CFA
- 1 Soils	100.000 F.CFA
- 1 Socio-économique	100.000 F.CFA
	S/Total = 400.000 F.CFA
IX. - DOCUMENTS :	
- Reproductions	200 ex.
- Diffusion	
	= 2.000.000 F.CFA
X. - DIVERS - IMPREVUS :	
- Divers	1.800.000 F.CFA
	TOTAL GENERAL = 15.241.700 F.CFA

